

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

217^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LA CAMPAGNE « NEUTRALISTE » VUE DE L'EST ET DE L'OUEST

Le double jeu du maréchal Tito

On pourrait se borner à commenter avec ironie l'événement que constitue la visite des dirigeants soviétiques à Belgrade. On pourrait rappeler, à l'instar de certains confrères, les propos tenus en 1949 par le maréchal Boulganine sur le compte du maréchal Tito. Aux yeux de celui qui est devenu maintenant le président nominal du conseil de l'U.R.S.S., le dictateur yougoslave était alors ce qu'il était pour tous les hommes politiques courbés sous la férule de Staline : une vipère lubrique, un traître à la cause du socialisme mondial, un fourrier de l'impérialisme yankee et du fascisme le plus noir.

C'est pourtant à cette «vipère lubrique» que M. Boulganine, flanqué du tout-puissant secrétaire général du parti communiste russe Krouchtchev, mais non de M. Molotov, ministre des affaires étrangères en titre (ce qui est à remarquer !), rend solennellement visite aujourd'hui. Admirez une fois de plus l'étonnante désinvolture de la politique soviétique. Quand Moscou estime que son intérêt est en jeu, cette capitale n'hésite jamais à opérer les plus stupéfiantes volte-face. Elle est prête apparemment à avaler toutes les couleuvres. Notre jugeot occidentale en demeure confondue, comme elle l'a été devant la conclusion du pacte germano-soviétique de si tragique mémoire, puisqu'il déclencha la deuxième catastrophe mondiale.

Mais c'est que, malgré tous les avertissements et malgré tous les documents, nous nous refusons trop souvent encore à considérer le communisme sous son aspect véritable. Qu'importe à un régime qui est persuadé de « marcher dans le sens de l'histoire » d'avoir l'air de se déjuger pour un temps ! C'est le but seul qui compte, et non les moyens. Aujourd'hui, il est essentiel de poursuivre l'opération : «démantèlement de l'alliance atlantique». Et à cette fin tout est bon : l'Autriche catholique comme la Yougoslavie titiste.

Demain, si nous n'y prenons garde, ce sera au tour des autres puissances de l'Europe de l'Ouest d'être «solicitées». Les sociaux-démocrates allemands et les nennistes de la Péninsule, dans les bras desquels se sera jetée l'aile extrémiste démocrate-chrétienne, au nom l'ouverture à gauche», chère à M. Gronchi, le nouveau président de la République italienne, les «bévanistes» britanniques qui comptent s'imposer à la faveur d'une victoire travailliste en Angleterre, et les «neutralistes»

français de toutes nuances, bénis chaque jour par notre confrère «Le Monde», seront l'objet, n'en doutons pas, des avances les plus tendres du Kremlin.

Ainsi se constituera, sur notre malheureux continent, cette chaîne d'Etats neutres, imprudemment souhaitée par trop d'Occidentaux, et qui ne sera une garantie de paix que dans la plus piètre des apparences et pour les naifs les plus incorrigibles ! Car cette neutralisation ne se fera qu'au détriment de l'Ouest. La «Pravda» nous en avertis : «Défense de toucher aux Etats satellites !»

Le jeu de Moscou est clair. Le double jeu de Tito ne l'est pas moins ! Voici un homme d'Etat qui, des années durant, pendant sa brouille avec Staline, a bénéficié de l'aide américaine. Voici un homme qui, malgré ses antécédents, malgré la dictature qu'il a instaurée dans son pays, malgré les sévices qu'il exerça sur nombre de ses compatriotes, résistants à l'Allemagne hitlérienne, fut reçu en grande pompe par la reine Elizabeth et le premier ministre Churchill. Et maintenant que l'occasion lui en est offerte, il renoue allégrement avec les maîtres du Kremlin !

Peu lui importe les engagements qu'il a pris, dans le pacte balkanique, à l'égard de la Turquie et de la Grèce, membres elles-mêmes du bloc atlantique. Tito juge utile d'entrer dans cette zone de «neutralité» dont la création, comme nous venons de le démontrer, est le nouvel atout maître de la Russie soviétique sur le plan international. Qui sait si, demain, il ne rejoindra pas les nations du «pacte de Varsovie» !

A l'instar de M. Nehru qui mène en Asie un jeu similaire, le dictateur yougoslave se défend, il est vrai, d'être «neutre». Il proclame une doctrine, celle de la «coexistence active». Mais précisément cette activité favorise une coexistence au bénéfice d'une seule puissance, celle qui continue à opprimer au moins une dizaine de peuples et des millions d'être humains. Quoi qu'il en soit, l'orientation donnée actuellement par le maréchal Tito ne surprendra que ceux qui, ces dernières années, s'étaient laissé aveugler sur son compte. Elle est conforme à sa ligne de conduite passée et elle va dans le sens du régime de dictature socialiste qu'il a introduit, avec, puis sans, et de nouveau avec l'assentiment de Moscou.

René BRAICHET.

Boulganine à Belgrade : les plans stratégiques de l'Occident sont menacés

Une Yougoslavie neutre ferait la ruine de l'alliance balkanique

L'annonce de la visite de M. Boulganine, président du conseil de l'U.R.S.S., de M. Krouchtchev, secrétaire général du parti communiste soviétique, de M. Mikoyan et d'autres notables russes à Belgrade, a fait dans les capitales de l'Occident une profonde impression. Personne n'a douté qu'il s'agit là d'une manœuvre russe pour provoquer en apparence une détente internationale, mais en réalité pour désorganiser la défense occidentale, pour constituer en Europe une zone de pays neutres, favorable à l'U.R.S.S., et pour aménager une voie largement ouverte par laquelle les influences soviétiques pourraient avancer vers le sud.

Dans l'ensemble de ces desseins, la Yougoslavie a évidemment un rôle important. Si le maréchal Tito n'a jamais voulu se joindre à l'O.T.A.N., il a néanmoins conclu, avec la Grèce et la Turquie, le pacte balkanique (1953) d'abord et l'alliance militaire de Bled (1954) ensuite. Aux yeux de l'Occident, cela semblait compléter, tant bien que mal, le système de défense de l'Europe.

Depuis longtemps, la Turquie était inquiète

Depuis le début, pourtant, l'attitude de Belgrade ne cessa d'inquiéter ses alliés, les Turcs surtout. Ankara désirait, en effet, établir une liaison

bien définie entre le pacte balkanique et le pacte de l'Atlantique, mais se heurtait invariablement à l'opposition du dictateur yougoslave. Les divergences de points de vue des deux gouvernements apparemment, d'ailleurs, avec une clarté particulière lors de la récente visite de M. Menderes à Belgrade. Selon le président du conseil turc, le danger d'une agression soviétique n'a nullement diminué et la vigilance des pays anticomunistes ne saurait être relâchée. Le maréchal Tito par contre, affirmait que la détente entre l'Est et l'Ouest est réelle et mène à une coexistence pacifique durable.

Il serait difficile de dire si cette dernière opinion est le résultat ou la cause des gestes amicaux, nombreux et significatifs, que l'U.R.S.S. fit au cours des derniers dix-huit mois à l'égard de la Yougoslavie. Dans tous les cas, le plus important entre eux, c'est-à-dire le fait que les principaux dirigeants politiques de l'U.R.S.S. se déclarent décidés à aller eux-mêmes à Belgrade, annulant ainsi la fameuse condamnation de Tito et réhabilitant d'une façon spectaculaire le parti communiste yougoslave, ne peut que renforcer les bonnes dispositions de Belgrade vis-à-vis de Moscou.

M. I. CORY.

(Lire la suite en 11^{me} page)

La «Pravda» craint pour l'Italie une aventure militaire

pour le cas où les troupes américaines d'Autriche passeraient le Brenner

LONDRES, 24 (Reuter). — L'agence Tass a fait état d'un article publié hier par l'organe du parti communiste soviétique «Pravda», qui met en garde l'Italie contre la création en Italie du nord d'une «tête de pont» pour le retrait des troupes américaines en Autriche. «Une telle mesure serait certainement susceptible d'augmenter le danger que l'Italie soit entraînée dans une aventure militaire. Les plans américains constituent une nouvelle menace pour l'Italie.»

La «Pravda» regrette ensuite que l'état des relations entre l'Italie et l'Union soviétique laisse à désirer depuis quelques années, et assure que la responsabilité de cette lacune incombe «uniquement aux chefs italiens qui semblent ignorer volontairement les vœux de l'Union soviétique d'améliorer ses relations avec tous les pays en vue d'une diminution de la tension internationale.»

« Nous avons librement choisi la politique atlantique », répond Rome

ROME, 24 (A.F.P.). — Au sujet de l'article publié par la «Pravda», l'agence italienne ANSA diffuse une note rapportant la réaction des milieux gouvernementaux de Rome.

(Lire la suite en 11^{me} page)

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 6

La politique que commande la «haute conjoncture»
Au tribunal militaire de division 2 A
Intéressantes propositions fiscales

PAGE 8

Après les élections à la Diète de Mayence
«Motet et Madrigal» à Morges

Les Etats-Unis n'accepteront pas la neutralisation de l'Allemagne

La garantie en a été donnée à l'ambassadeur de Bonn

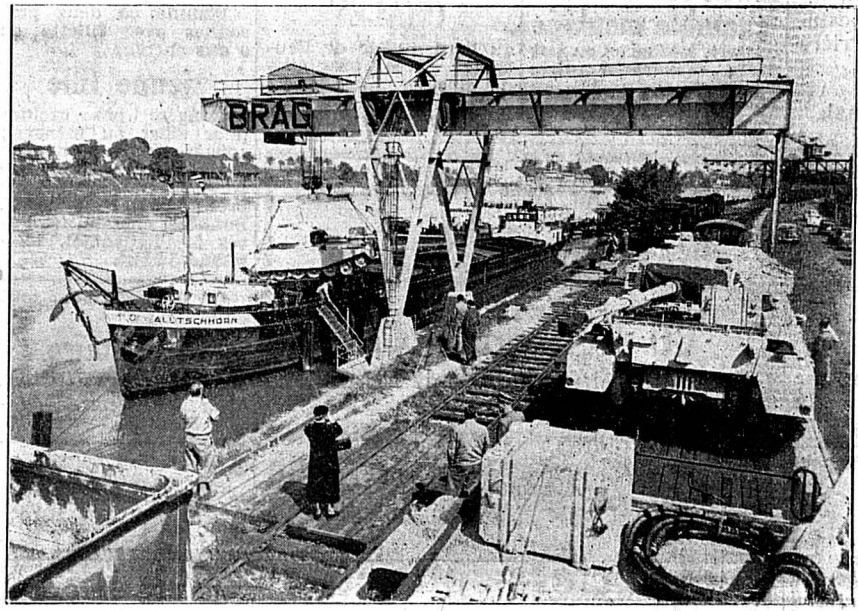
WASHINGTON, 24 (A.F.P.). — Dans sa conférence de presse d'hier, M. Foster Dulles, secrétaire d'Etat, a déclaré que les Etats-Unis ont donné à la République fédérale allemande l'assurance qu'ils n'accepteraient pas pour l'Allemagne un rôle de neutralité. Le secrétaire d'Etat a précisé qu'il avait expressément été autorisé par le président Eisenhower à donner cette assurance à l'ambassadeur de la République fédérale allemande à Washington.

M. Dulles a précisé que les Etats-Unis s'opposent aussi bien à la neutralisation de la République fédérale qu'à l'unification de l'Allemagne.

Interrogé sur le point de savoir si les Etats-Unis manifesteront cette opposition lors de la conférence des «Quatre grands», M. Dulles a répondu qu'il n'était pas question d'en discuter lors de cette conférence, car les «Quatre» se borneront à la recherche de nouveaux moyens et de nouvelles procédures pour le règlement des problèmes internationaux.

(Lire la suite en 11^{me} page)

LES «CENTURION» ONT DÉBARQUÉ À BÂLE



Comme nous l'annoncions hier, les six premiers chars «Centurion» sont arrivés à Bâle par le chaland «Aletschhorn», en provenance de la Hollande. Ces monstres de cinquante tonnes seront acheminés à Thoune sur des wagons spéciaux dont les C.F.F. ne possèdent que trois exemplaires, ce qui donnera, pour les cent tanks, trente-quatre voyages.

La vaccination obligatoire dans notre canton a cent ans aujourd'hui

C'est en effet le 25 mai 1855 que le Grand Conseil de la République et canton de Neuchâtel vota la loi sur la vaccination instituant l'obligation pour les parents de faire vacciner leurs enfants avant leur entrée à l'école.

On vaccinait cependant bien avant

cette loi dans notre canton, mais voyons un peu ce qu'était la petite vérole ou variole, contre laquelle il fallut prendre une mesure aussi grave.

La petite vérole

Cette maladie nous vint probablement de l'Orient. La première

mention de son apparition en Europe nous est faite par Marius, évêque d'Avenches, en l'an 570. A travers le moyen âge et les siècles qui suivirent, la variole sévit avec plus ou moins de violence, comme le font les maladies transmissibles, dans leurs variations mystérieuses. Elle était redoutée autant que la peste, qui fit chez nous de si grands ravages, parce que c'est une maladie très contagieuse, s'étendant avec rapidité à des populations entières. Au temps où l'on n'avait pas les moyens de la combattre, la moitié des malades atteints mourait et l'autre moitié conservait sur la peau du corps, et spécialement sur celle du visage, les cicatrices ineffaçables des pustules qui l'avaient recouverte. D'illustres personnages en furent victimes, parmi lesquels les plus connus furent Louis XV, Voltaire et Mirabeau, qui demeurèrent «grêlés» ou «gravés» tout le reste de leur vie. Avec eux, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, d'autres grands de ce monde furent atteints, qui, avec de moins grands, formèrent, à Paris notamment, un contingent de 20,000 personnes qui moururent de petite vérole en 1723.

On comprend que l'on se soit préoccupé de chercher un moyen de prévenir une telle maladie, et c'est de nouveau de l'Orient qu'il nous parvint, sous la forme de l'inoculation.

L'inoculation

Comme son nom l'indique, il s'agissait d'inoculer la variole même aux personnes bien portantes, en prélevant du pus de malades pour l'introduire, au moyen d'incisions, dans leur peau. Cette opération était accompagnée de purgations, de saignées, de repos et de régime, et il arrivait que la petite vérole se manifestât si peu qu'elle guérissait en quelques jours, laissant néanmoins une immunité durable.

Dr Robert CHABLE, médecin cantonal.

(Lire la suite en 4^{me} page)



Le Dr Edward JENNER, médecin anglais, qui mit au point et établit la réalité de l'immunité, à l'égard de la petite vérole.

HIER AUX ASSISES GENEVOISES

Les témoins n'ont pas pu expliquer la mort de Mary-Olga

Mais la jeune étudiante ne cachait pas à ses amis ses idées de suicide

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

Les débats du procès qui a amené devant les assises genevoises l'Iranien Amir Dowlatshahi, inculpé de meurtre sur la personne de Mary-Olga T., ou éventuellement d'incitation au suicide, se sont poursuivis mardi matin par l'audition de divers témoins, dont plusieurs étaient venus de Neuchâtel, où, comme nous l'avons dit, Mary était étudiante.

En réponse à des questions pressantes du président Fontana, qui parfois était plus incisif que le procureur général lui-même, la meilleure amie de Mary, Gabrielle F., a notamment confirmé que la pauvre jeune fille lui avait fréquemment fait part de ses idées de suicide :

— Elle était comme écrasée par son amour.

(Lire la suite en 11^{me} page)

NON SANS IMPORTANCE

Un problème social

On s'attendait que le pyromane qui avait terrorisé la paisible région de Grandson fût un homme mûr, un buveur, un simple d'esprit ou un fou. Probablement un domestique de campagne aigri, raté, sans le sou, aveuglé par quelque sombre vengeance. On s'imaginait une mine patibulaire, une casquette crasseuse, un rictus sadique, beaucoup d'autres choses encore.

Or c'est un tout jeune homme qui a commis tant de forfaits. Bizarre selon les uns, misérable et triste disent les autres. A l'âge où la plupart des adolescents fument leur première pipe et rougissent devant les jeunes filles, il faisait, seul, l'apprentissage de la vie. Qui sait à quel mobile il obéissait en élaborant ses plans diaboliques ? Quelle frénésie le poussait à faire flamber des fermes, à priver d'honnêtes gens de leur toit et de leurs biens ? Comment le mal a pu s'insinuer en lui au point de le faire se réjouir de la détresse d'autrui...

On ne peut s'empêcher de réfléchir au tragique de cette destinée. La société fait tout son possible pour les enfants abandonnés, mais elle ne peut leur procurer le foyer auquel ils ont droit. Orphelins, ils ne bénéficient ni des conseils paternels, ni de la tendresse d'une mère dévouée, ni de la chaleur protectrice d'un foyer. Enfants de parents divorcés, parfois remarqués chacun de leur côté, ils sont sans cesse tiraillés, ballottés, hésitants entre le bien et le mal, le permis et l'interdit. Pour avoir préféré leur bonheur au bien-être moral de leurs enfants, des adultes portent la terrible responsabilité de ces consciences jeunes, faibles et vulnérables.

Chose curieuse, jamais il n'y a eu autant de jeunes gens livrés à eux-mêmes et jamais le problème de l'adolescence n'a tant passionné l'opinion publique. La «crise» fait l'objet d'articles de journaux, de conférences, de publications, de films, d'entretiens. Que valent ces belles et bonnes théories en face du destin de l'enfant abandonné devenu adolescent complexe et taciturne ? Qui délivrera celui-ci de ce sentiment de révolte et d'injustice qui s'exprime parfois de manière si dangereuse ?

« En comparaison avec les autres instincts et impulsions élémentaires, les sentiments de l'amour, de la pitié et de l'amitié sont trop faibles et trop confus pour mener à un état tolérable de la société humaine », écrivait le grand Einstein. Et d'ajouter : « Tous les hommes devraient laisser guider leur conduite par les mêmes principes, et ces principes devraient être tels qu'en les suivant, ils devraient assurer à tous une aussi large mesure que possible de sécurité et de satisfaction, et une aussi petite mesure que possible de souffrances... »

MARINETTE.

ça brille avec **JEX** SAVON ne rouille pas économique ESSAYEZ-LE

IMPRÉGNÉ DE

IMP. BARBEZAT & C^e FLEURIER/NE

AVIS OFFICIELS



MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
concernant la modification du plan d'alignement des quartiers du Clos de Serrières et du Pain-Blanc

limite nord : ligne des C.F.F., voie Neuchâtel-Yverdon
limite est : chemin des Battieux et rue Guillaume-Farel
limite sud : quai Jeanrenaud
limite ouest : limite communale Neuchâtel-Auvernier

Le plan est déposé au bureau technique des travaux publics, Hôtel communal, No 39, 2me étage, dès le 25 mai 1955, où il peut être consulté jusqu'au 23 juin 1955.

Toute opposition au projet déposé doit être formulée et motivée par lettre au Conseil communal jusqu'au 23 juin 1955.

Neuchâtel, le 23 mai 1955.
Direction des travaux publics.

COMMUNE DE BUTTES

La commune de Buttes met au concours le poste de

garde police-cantonnier communal

Entrée en fonction : 1er juillet 1955.
Les postulants doivent être âgés au maximum de 30 ans.
Ils peuvent prendre connaissance du cahier des charges au Bureau communal.
Adresser offres écrites au Conseil communal, sous pli fermé, portant mention « postulation » jusqu'au 28 mai 1955 à midi. Prière de joindre les copies de certificats, Buttes, le 17 mai 1955.
Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel, dans le centre des affaires,
IMMEUBLE LOCATIF
avec magasins, rendement élevé et sûr. Nécessaire pour traiter : Fr. 130,000.— Adresser offres écrites à Y. M. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Grandson,
MAISON ANCIENNE
entièrement rénovée, de deux logements (deux et cinq chambres), chauffage général au mazout, jardin. Verger attenant si désiré (terrain à bâtir). Prix intéressant.
Tous renseignements par **PIGUET & Cie**, banquiers, Yverdon.

Office des Faillites de Boudry

IMMEUBLE À VENDRE
L'administration de la faillite David Strahm, à Boudry, offre à vendre de gré à gré l'immeuble désigné ci-après :
Art. 3728 du cadastre de Boudry, bâtiment et jardin de 913 m², situé au nord de Boudry, près de l'arsenal, à 10 minutes de la station du tram et 15 minutes de la gare C.F.F., Boudry. L'immeuble comprend deux appartements de quatre pièces, salles de bains, dépendances.
Les offres doivent être adressées, par écrit, à l'Office des faillites de Boudry jusqu'au 15 juin 1955. Pour visiter, téléphoner au No 6 42 35.
Office des faillites de Boudry :
Le préposé,
M. COMTESSE.

VILLA FAMILIALE

comprenant cinq pièces au moins.
Ecrire à case postale 250, Neuchâtel, ou téléphoner au 5 61 44.

A acheter
terrain à bâtir
pour immeubles locatifs : 2500 à 4000 m², dans le vignoble neuchâtelois.
Offres écrites avec conditions à Fiduciaire René Lambelet, Colombier.

A vendre
au Mail, terrain de 1148 mètres carrés, magnifique situation, vue imprenable, canalisations installées. — Faire offres à M. Erik Heyd, gérances, faubourg de l'Hôpital 104, Neuchâtel.

CHAMBRES
A louer pour le 1er juin, à monsieur sérieux, jolies

chambre
meublée, chauffable, à trois minutes de la gare. S'adresser : Serre 7, 1er étage.

A louer, à deux minutes de la gare, chambre indépendante. — Téléphone 5 39 87.

Chambre à louer, au soleil, indépendante, près de la gare. Libre tout de suite. Demander l'adresse du No 397 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE à louer à monsieur. Louis-Pavre 8, 1er à gauche.

Près de la gare, chambre à louer à monsieur. Petits-Chênes 3.

A louer à Serrières

deux chambres
à un lit. — Demander l'adresse au No 391 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre indépendante à louer. Fontaine-André No 20, rez-de-chaussée.

chalet de plage
cinq pièces. Adresser offres écrites à I. H. 273 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS
Chambre, un ou deux lits, confort, 55 fr. Pension ou non. Sablons 31, 3me à gauche.

A LOUER

A louer
GARDE-MEUBLES
Téléphone 5 48 51.

A louer
pour le 24 juin, rue de la Côte, logement de trois chambres, salle de bains, dépendances, 146 francs par mois. S'adresser : Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10, téléphone 5 11 32.

A louer
près du centre de la ville, pour le 24 juin, logement de trois chambres, salle de bains, dépendances. Ecrire sous chiffres Q. M. 392 au bureau de la Feuille d'avis en indiquant nombre de personnes et occupation.

A louer pour fin octobre, à Coffrane,

appartement
de quatre chambres et dépendances, chauffage central. Convientrait à personnes aimant la tranquillité. S'adresser à Maurice Humbert, Coffrane.

24 juin
(Lisersons), une pièce, cuisine, dépendances, vue, soleil. 84 fr. par mois. — Adresser offres écrites à T. L. 365 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER
Ménage d'employé C.F.F., sans enfant, cherche pour tout de suite ou pour le 24 juin un

appartement
de trois pièces, même sans confort, à Neuchâtel. Ecrire à W. Corbaz, Simplon 40, Lausanne.

Personne sérieuse et solvable cherche

chambre meublée
confort, à Monruz ou aux Saars. — Adresser offres écrites à Q. L. 361 au bureau de la Feuille d'avis.

CHALET
au bord du lac de Neuchâtel, avec possibilité de cuisiner. — Adresser offres avec prix à case postale 7760, Neuchâtel 1.

L'entreprise Pizzeria & Cie S. A. cherche, pour ses maçons,
CHAMBRES MEUBLÉES OU NON MEUBLÉES
Adresser offres au No 3 de la rue du Pommier. Téléphone 5 33 44.

OFFRES D'EMPLOIS
Serruriers-soudeurs
seraient engagés tout de suite chez Max Donner & Cie S.A., Neuchâtel, Portes-Rouges 30.

Vibo Electro-mécanique S. A., Yverdon
engagerait pour date rapprochée

secrétaire-comptable
Connaissances demandées : correspondance allemande et anglaise, sténodactylo, pratique de la comptabilité. Faire offres avec curriculum vitae et références, au siège de l'usine, rue Saint-Roch 29.

Imprimerie de la ville, possédant un équipement moderne, cherche
RELIEUR
capable, pouvant garantir un travail soigné et précis, pour la coupe du papier et les travaux d'apprenti. Faire offre avec prétentions de salaire et date d'entrée la plus proche, à Case postale 462, Neuchâtel.

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL
porteur du diplôme de maîtrise fédérale d'entrepreneur serait engagé comme chef de succursale à Neuchâtel.
Place stable et intéressante pour candidat capable et expérimenté. Seules les offres de candidats pouvant prouver qu'ils sont à même de travailler d'une manière toute à fait indépendante seront prises en considération.
Adresser offres avec prétentions, curriculum vitae, références, etc., à l'entreprise Comina Noble & Cie, bureau de Saint-Aubin (NE).

BUREAU D'INGÉNIEUR, A ZURICH,
cherche une

STÉNODACTYLO
expérimentée, de langue maternelle française, possédant également à fond l'allemand et l'anglais. Date d'entrée : 1er juillet ou à convenir.
Prière de faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, sous chiffres OFA 4338 Z. à Orell Fussli-Announces, Zurich 22.

MENUISIER

capable et de confiance trouverait place stable dans une maison du vignoble s'occupant de travaux spéciaux et divers. — Adresser offres écrites à X. L. 368 au bureau de la Feuille d'avis.

La clinique du Crêt, à Neuchâtel, cherche pour le 15 juin
FEMME DE CHAMBRE
Adresser offres avec certificats ou références à la direction.

Compagnie d'assurances de Neuchâtel cherche
employé(e) de bureau
connaisant la dactylographie, possédant de sérieuses notions de comptabilité et éventuellement la sténographie. Travail indépendant. Offres sous chiffres C. N. 405 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de médecin cherche
jeune fille
pouvant travailler seule et sachant cuisiner. Salaire : 180 fr. Faire offres avec certificats sous chiffres B. N. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille
est demandée comme femme de chambre à l'hôpital Pourtalès.

Famille de deux personnes avec fillette de 9 ans cherche
jeune fille
(étrangère pas exclue) pour aider au ménage ; congés réguliers, pas de lessive, entrée tout de suite. Faire offres avec prétentions à Mme J. Bonhôte, chemin des Pavés 30, Neuchâtel, téléphone 5 26 24.

On demande pour tout de suite
volontaire
sérieuse, propre et active. S'adresser : Pension Mirador, Parcs 11, Neuchâtel.

On cherche bon
OUVRIER
pour aider dans l'entreprise. — S'adresser chez Gelsler, transports, Enges, tél. 7 72 02.

Pour le 16 juin, on cherche une
dame de buffet
Adresser offres écrites à Z. E. 393 au bureau de la Feuille d'avis.

La Boulangerie Roulet, Epancheurs 10, à Neuchâtel, cherche une
jeune fille
propre et honnête, sachant cuisiner et au courant des travaux du ménage, à côté d'une volontaire. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Italienne pas exclue.

On demande une
JEUNE FILLE
de 18 à 20 ans pour aider au ménage. Adresser offres écrites à R. M. 394 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une
sommelière
sachant l'allemand. S'adresser à l'Hôtel du Guillaume-Tell, Yverdon. Tél. (024) 2 25 54.

On demande un ouvrier
boulangier-pâtissier
en qualité de CHEF. — S'adresser : boulangerie G. Tharin, le Locle. — Tél. (039) 3 16 37.

Monsieur seul cherche
DAME
d'un certain âge pour s'occuper de son ménage. Faire offre à Mme E. Fasel, Bévilard (Jura bernois).

Ecclésiastique autrichienne de 17 ans, possédant des connaissances de la langue française, cherche
occupation pendant les vacances
(du 10 juillet au 10 septembre 1955) de préférence auprès d'enfants. Faire offres à Herma Steger, Kufstein (Tyrol) Sparchnerstrasse 60.

APPRENTISSAGES
Ancienne maison de commerce de la place engagerait pour tout de suite ou pour date à convenir

UN (E) APPRENTI (E)
de bureau. Adresser offres écrites à case ville 290, Neuchâtel.

Atelier de constructions métalliques engagerait tout de suite
apprenti serrurier constructeur
Possibilité de formation excellente vu le très vaste programme de fabrication. S'adresser à Max Donner et Cie S.A., Portes-Rouges 30, Neuchâtel. Tél. 5 25 06.

On cherche à acheter d'occasion
buffet de service
Adresser offres écrites avec prix à A. N. 403 au bureau de la Feuille d'avis.

Pendule neuchâteloise
armoire ancienne
un tableau d'Almé Barraud et un de Ch.-Ed. Dubois, sont demandés par particuliers. Paiement comptant. Adresser offres écrites à Y. L. 369 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER
Tables rondes
tous genres, s'achètent à Loup, place des Halles 13. Je me rends partout sans engagement. Tél. 7 15 80.

Hors catalogue
CORSAGE en DENTELLE
Le complément indispensable qui vous manquait...



LA BLOUSE DE DENTELLE CONNAIT UN VIF SUCCÈS CETTE SAISON. COMPLÈMENT INDISPENSABLE A L'ÉLÉGANCE DE VOTRE TAILLEUR. NOUS AVONS CHOISI POUR VOUS CE RAVISSANT MODÈLE EN BRODERIE DE SAINT-GALL.

Tailles 38 à 46 **1980**

AVIS IMPORTANT
Dès aujourd'hui vous recevrez notre catalogue d'été
SPORT - VACANCES - CAMPING - JARDIN
qui vous documentera sur les dernières créations estivales. Nos jolies vitrines vous donneront un reflet fidèle des nouveautés pour la plage



Prof. médicales auxiliaires
MADEMOISELLE Rose Simmen
Masseuse - pédicure
DE RETOUR

Mlle Sauvant
PEDICURE
ne peut plus accepter de nouveaux rendez-vous jusqu'à nouvel avis.

Répondez s.v.p., aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Esso FLIT
EFFET INSTANTANÉ ET DURABLE
TUE MITES, MOUSTIQUES ET MOUCHES
En vente dans les magasins de la branche BARBEZAT & CIE, FLEURIER

Pour bébé :
CHOIX COMPLET
de berceaux à roues mobiles, 75.— depuis . . . Fr.
Lits d'enfant 70/140 cm., depuis Fr. 70.—
Poussettes de chambre
garnies ou non garnies dans tous les prix
Tous meubles pour enfants
LA MAISON SPÉCIALISÉE
AUCYNE & Buser fils
Faubourg du Lac 1 - Neuchâtel - Tél. 5 26 46

REMERCIEMENTS
Très sensibles aux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du délogement de leur épouse, sœur et tante,
Madame
Nadine GOETSCHMANN-PERRENOUD
Messieurs Georges Goetschmann et Otto Perrenoud, ainsi que leurs neveux et nièces, expriment leur sincère reconnaissance à leurs proches amis, amis et connaissances ayant pris part à leur douloureuse épreuve.

**DU NOUVEAU
au
CENTRE DE LA VILLE...**

— DEMAIN —

Jeudi 26 mai 1955

OUVERTURE

du grand magasin



3 étages (ascenseur)

TEXTILES et ARTICLES DE MÉNAGE

Laines et cotons

Bas et chaussettes - Layette

Sous-vêtements - Chemiserie - Colifichets

Complets salopettes - Blouses de travail

Parapluies - Articles de toilette

Parfumerie - Papeterie

**Timbres - ristourne
sur tous les achats !**

Articles et appareils ménagers :

vaisselle - verrerie - cristal - argenterie

aluminium - fonte - acier - émail

brosserie - boissellerie - valises

sacs et serviettes d'école

sacs de touriste, de training, de plage

Trouseaux - Couvertures de laine

Plume - Edredon - Oreillers et duvets confectionnés

Tapis : milieux - passages - descentes de lit

Petite confection : blouses - jupes - tabliers

robes de chambre - pullovers - gilets - cardigans

gaines - corsets - soutiens-gorge

**Visitez LA CITÉ...
Pas d'obligation d'achat!**

DISTRIBUTION DE BALLONS AUX ENFANTS

**LE JOUR DE L'OUVERTURE...
REMISE
D'UN PETIT CADEAU**

N'attendez pas l'été!

pour acheter

VOTRE FRIGO



UN FRIGO FAIT GAGNER DU TEMPS, STIMULE LA FANTASIE DES MENUS

et, acheté **A CRÉDIT**

il économise souvent assez **POUR SE PAYER TOUT SEUL**

Nous avons réuni en exposition spéciale, une sélection de

NOUVEAUX FRIGOS A PRIX INTÉRESSANTS :

DE 14.- à 74.- PAR MOIS

SIBIR (2 modèles) BÄHRE (4 modèles)
NEFF (2 modèles) ENGLISH ELECTRIC (2 modèles)
KELVINATOR - GIBSON, etc...



ENGLISH ELECTRIC EA 83
235 litres Fr. 1490.— ou Fr. 74.— par mois

UN RABAI DE 10 %
à prendre en marchandises
est accordé sur chacun de ces frigos
(sauf sur Sibir dont les prix nous sont imposés)

AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Neuchâtel : 12, rue du Seyon. Tél. (038) 555 90

VEenez NOUS CONSULTER AVANT DE VOUS DÉCIDER !

Toutes les fournitures pour coudre à la machine

au prix le plus avantageux

chez le spécialiste

A. Wettstein

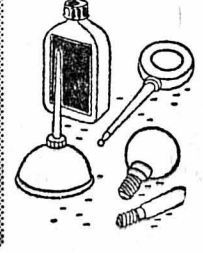
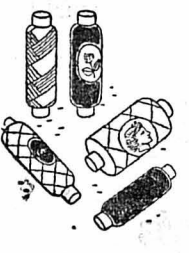
Seyon 16 Neuchâtel Grand-Rue 5 Tél. (038) 534 24

Fil et soie à coudre ou à réparer, fermetures-éclair.

Aiguilles pour toutes les marques de machines.

Dés, rubans métriques, ciseaux, épingles.

Huiles, tournevis, ampoules



Volles Couronnes Bonnets
Missels Brassards Chapelets
Crucifix Croix Médailles
Bibles Bénitiers Souvenirs
Mille Jacob
3, rue de (Quartier) l'Oratoire des Berceaux

Crédit
Jusqu'à **Fr. 5000.-**
pour le financement de vos meubles
Demandez des renseignements avant votre achat
Möbel-Darlehens AG Oitlen 317

LE CENTENAIRE DE LA VACCINATION OBLIGATOIRE DANS NOTRE CANTON

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On connaît cette dame de l'aristocratie anglaise, lady Wortley Montagu, femme de l'ambassadeur d'Angleterre en Turquie, qui, ayant eu le courage de faire inoculer ses deux enfants à Constantinople, devint la propagandiste la plus zélée de cette méthode, dans son pays d'abord, puis dans l'Europe entière.

Le célèbre Dr Tronchin, à Genève, s'en fit une spécialité et fut appelé à inoculer la petite vérole dans les cours européennes, aussi bien que dans notre pays.

Or, tandis qu'on inoculait partout la variole, le pasteur Rabaud-Pomier, à Massilargues, dans l'Hérault, avait recueilli des observations de ses ouailles paysannes, lesquelles avaient constaté que les personnes qui s'étaient infectées au contact de vaches atteintes de « picote », appelée aussi « vaccine », maladie bénigne entre toutes, ne contractaient pas la variole. Des paysans perspicaces, en Angleterre, l'avaient aussi remarqué et l'un d'eux, Benjamin Jesty, fut le premier qui employa le « cowpox », nom anglais de la vaccine, pour inoculer sa femme et ses deux fils, en 1774.

Ce fut là l'origine de la vaccination.

La vaccination

Il fallait toutefois que ces faits empiriques fussent examinés à la lumière de la médecine et de la science, et c'est au médecin anglais, le Dr Edward Jenner, que revient le mérite d'avoir mis au point et établi, selon les règles de l'expérimentation scientifique, la réalité de l'immunité à l'égard de la petite vérole provoquée par une maladie des vaches, la vaccine. Le 14 mai 1796, date historique, il pratiqua la première vaccination médicale.

On a peine à imaginer, mais on peut le supposer, le cortège de sarcasmes, de moqueries accompagnées de caricatures truculentes, qui suivit le Dr Jenner, au cours de ses démonstrations et à l'occasion de ses écrits. Il triompha tout de même et les rieurs en furent pour leur frais.

Et chez nous ?

Dans le numéro du 21 mars 1801, de la Bibliothèque britannique, sous la rubrique « Neuchâtel », nous lisons qu'après quelques échecs provenant d'un vaccin de mauvaise qualité, la vaccination a de nouveau été introduite

par le Dr Auguste de Montmolin qui, le premier, a fait vacciner ses deux enfants et une vingtaine d'autres, au moyen d'un verre que lui avait envoyé, de Genève, le Dr Butlini, avec un tel succès que cette pratique s'est promptement répandue dans tout le pays. Les habitants de Lignières, entre autres, entraînés par l'exemple et les discours de leur digne pasteur, M. Vaucher, ont tous, sans distinction, fait vacciner leurs enfants, au nombre de 100, sans qu'il soit survenu aucun accident. De là, le Dr Lichtenhahn, escorté d'un enfant vacciné depuis quelques jours, a présenté par le même moyen, de la petite vérole, un grand nombre d'individus des communes voisines. A Diessé, il en a vacciné 50 à la fois ; à Prêles, à Lamboing, à la Neuveville, au Landeron, à Cerlier, dans les Montagnes même et au Val-de-Travers, où la petite vérole commençait à se manifester d'une manière effrayante, on l'a aussi repoussée par la vaccination en masse et, partout, on a eu la satisfaction de voir que, parmi ceux qui ont été exposés à la contagion, les vaccinés seuls se sont trouvés inaccessibles à ses atteintes.

Voilà le premier témoignage de l'introduction de la vaccination dans notre pays. On remarque que le Dr Lichtenhahn prit avec lui un enfant fraîchement vacciné et portant, c'est probable, des pustules de bon aloi. La rareté du vaccin obligeait d'opérer de bras à bras, comme on disait, sans s'inquiéter de l'état de santé du porteur de pustules. Cela dura de longues années, jusqu'à ce qu'on put obtenir du vaccin en quantité suffisante ou qu'il fut préparé, comme aujourd'hui, dans des instituts spécialisés.

On devrait s'attendre qu'après les succès remportés par les deux pionniers de la vaccination dans notre canton, les parents neuchâtelois de l'époque n'aient pas eu de repos que tous leurs enfants aient été vaccinés. Hélas ! Il n'en fut rien. La variole continua à s'étendre. Le Con-

seil d'Etat multiplia ses recommandations, prit des arrêtés instituant un comité de vaccine, promit une récompense à qui lui signalerait des cas de vaccine sur une génisse, ordonna l'isolement surveillé des malades. Cela dura jusqu'en 1853, où une épidémie éclata de nouveau au Val-de-Travers et suscita une peur salutaire. Il y eut un grand nombre de vaccinations, ce qui n'empêcha pas que, l'année suivante, sur 361 décès survenus dans ce district, 60 étaient dus à la petite vérole. Cette même année 1854, 133 personnes mouraient de cette maladie. Il n'y avait plus d'hésitation possible et, M. Jeanrenaud-Besson étant directeur de l'intérieur, le Conseil d'Etat présenta au Grand Conseil le projet de la loi qui nous régit encore et qui fut adoptée à l'unanimité, imitant, en cela, la ville de Neuchâtel, toujours en tête du progrès, qui avait institué la vaccination obligatoire en 1846 déjà.

Et maintenant ?

Et maintenant, diront certains, est-il bien nécessaire de vacciner encore ? La petite vérole a disparu de chez nous, comme ont disparu la peste, le choléra et la lèpre.

Les maladies que nous venons de mentionner n'existent plus, parce que les progrès accomplis en hygiène publique et individuelle ont permis de les éliminer. Tel n'est pas le cas de la variole, qui peut pénétrer chez nous par surprise, comme ce fut le cas en 1904, par un ouvrier venant de Belgique et qui causa une petite épidémie de neuf personnes à la Chaux-de-Fonds. En 1907, une personne venant du canton de Soleure tomba malade à la Côte-aux-Fées. En 1924, un cas de variole est survenu au Petit-Cortaillod et un autre à la Chaux-de-Fonds, tous

deux chez des personnes qui s'étaient rendues à Bienne, où sévissait une épidémie de cette maladie. Enfin, en 1947, un ingénieur tunisien débarqua à la Chaux-de-Fonds et, peu de jours après, tomba malade de variole. Tous ces derniers cas, grâce à la vaccination obligatoire et aux mesures d'isolement ordonnées, n'ont pas propagé la maladie. Les malades en question n'avaient pas été vaccinés ou ne l'avaient pas été depuis longtemps.

Tout autre a été, pendant la même époque, la situation dans les cantons de Berne, Zurich et Bâle-Ville par exemple, où n'existe pas la vaccination obligatoire. Dans ces cantons et dans d'autres de moindre importance, on compte, de 1921 à 1923, 2937 cas de variole et une mortalité, par cette maladie, de 14,4 %, alors que celle de la grippe meurtrière de 1918 ne fut que de 1,1 % ; 93 % n'avaient pas été vaccinés, le reste l'avait été depuis trop longtemps ou trop tard. Cette épidémie dura jusqu'en 1926, date où elle s'éteignit, parce que le Conseil fédéral avait ordonné la vaccination obligatoire dans toute la Suisse, mesure qui fut rapportée cette même année.

On voit combien il serait dangereux de se fier à l'accalmie apparente de ces trente dernières années. Comme s'est exprimé, en 1953, le Service fédéral de l'hygiène publique, dans une circulaire adressée aux autorités sanitaires cantonales :

Le danger que la variole soit importée est actuellement considérable pour notre pays aussi, eu égard à l'importance et sur tout à la rapidité actuelle du trafic des voyageurs. D'un pays où la variole est endémique, il est possible de venir en Suisse en un temps plus court que celui de l'incubation de cette maladie.

Dr Robert CHABLE, médecin cantonal.

La vie de nos sociétés

Avec les contemporains 1879

(sp) Le groupement des contemporains du vignoble né en 1879 s'est réuni récemment pour son assemblée du printemps à l'hôtel de Commune de Bevaux.

A l'ordre du jour figurait une visite du beau domaine historique de l'Abbaye de Bevaux, propriété de l'Etat, où les participants dégustèrent avec plaisir les crus du vignoble de l'Abbaye gracieusement offerts par les autorités cantonales.

Après avoir apprécié cette aimable attention, on retourna à l'hôtel de Commune où un excellent souper était servi. Dans cette heureuse ambiance, les heures passèrent vite et chacun rentra chez soi heureux de cette belle rencontre.

Chez les Samaritains

(sp) Après avoir fêté son cinquantième anniversaire, la section hommes a nommé son comité en la forme suivante : président : Ernest Aeschlimann ; vice-président : André Lenz ; secrétaire : Eric Nussbaumer ; secrétaire-adjoint : Edouard Winterberg ; caissier : Pierre Evard ; chefs de matériel : Henri Franchini et Gérard Tripet ; assessseurs : Roger Renaud et René Winkler.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15, concert de bienfaisance.

CINÉMAS

Rez : 15 h. et 20 h. 30, Le courrier du roi.

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Ras-poutine.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Alerte au Sud.

Palace : 15 h. et 20 h. 30, La pensionnaire.

Théâtre : 20 h. 30, Ultime sursis.

Pour cause de printemps

Le Bon Jour

de JACK ROLLAN

ne paraîtra pas cette semaine

BIBLIOGRAPHIE

« OASIS K NE RÉPOND PLUS »

par Henri Vernes - Collection Marabout Ed. Gérard & Co, Verviers

Un peu partout en France et en Afrique du Nord, des hommes disparaissent sans que la police puisse retrouver leurs traces. En même temps, l'Oasis K, base expérimentale secrète située dans le Sahara, cesse de correspondre avec l'extérieur... et Bob Morane reçoit une étrange visite. Une visite qui en entraîne une autre, à la suite de laquelle Bob s'envolera vers l'Oasis K. Mais là, il ira de surprise en surprise et de danger en danger.

Quels sont donc ces énigmatiques soldats fanatisés qu'il lui faudra combattre ? Morane n'aura pas seulement à lutter contre des hommes, mais aussi contre une science nouvelle qui, au lieu de servir l'humanité, met celle-ci en danger.

« MARIE CURIE »

par Gisèle Collignon - Collection Marabout Ed. Gérard & Co, Verviers

On peut tout dire de Marie Curie. Que c'est un grand savant et aussi qu'elle est folle. Qu'en découvrant le radium, elle a rendu à l'humanité un service que celle-ci ne pourra jamais lui payer, et qu'en vivant comme elle l'a fait, elle s'est volontairement retirée de la société, le méprisant de tout l'orgueil d'un esprit exalté à froid.

Est-ce pour cela que Marie Curie est une figure si passionnément attachante ? Est-ce pour cela qu'il est impossible d'écrire sa biographie, une biographie où les éléments intéressants ne manquent pas cependant, mais au contact desquels n'importe quel auteur découvre peu à peu un personnage de roman ? Sans doute !

« CHARLOT, ROI DE L'ÉCRAN »

par Michel Dulno - Collection Marabout Ed. Gérard & Co, Verviers

A l'instant où les premiers gratte-ciel de New-York apparaissent aux passagers, un jeune homme d'aspect timide s'écroule avec fougues : « Amérique, tien-toi bien, je vais faire ta conquête ! » Chacun à bord connaissait bien Spencer Chaplin, ce petit clown londonien, avide de tenter sa chance au Nouveau Monde. Sa phrase fut accueillie par un éclat de rire. Personne ne se doutait qu'il deviendrait un jour, sous le pseudonyme de Charlot, le plus authentique génie du cinéma. Même à pas de quarante ans plus tard, Charlot remporterait tout le cinéma. Aussi, raconter sa vie, c'est raconter en même temps l'histoire du septième art avec ses pages exaltantes et mesquines, ses trucs, son bluff et ses aventures.

LE VAL AUX FÉES

par CLAUDE VIRMONE

D'un ton rogue, il répondait :

— Non.
— Pourquoi ?
— Je suis fatigué.
Et, après un instant, il ajoutait :
— D'ailleurs, tout ce que j'ai fait jusqu'à présent est mauvais.
— Mais non, je vous assure !
— Il se tournait vers elle pour affirmer d'un ton âpre :
— Bon à jeter au feu, vous dis-je.
— Elle s'éffrayait, demandait d'un ton inquiet :
— Vous ne parlez pas sérieusement, Patrick ? Vous n'avez rien de dérangé ?
— Il hésitait, avant de répondre avec mauvaise grâce :
— Non... pas encore, mais je le ferai certainement !
— J'espère que non... ce serait si dommage ! murmura-t-elle d'un air consterné.
— Il la regardait du coin de l'œil et, au bout d'un instant, sa mauvaise humeur un peu tombée, il haussait les épaules.
— Allons, ne faites pas une aussi triste figure ! Vous avez l'air d'un agneau qu'on va égorger... et je me fais l'effet d'un bourreau, alors que

je ne suis qu'un mauvais peintre...

— Décidément, je suis destinée à évoquer pour vous des animaux, observer-elle avec une pointe d'humour. Autrefois, vous me compariez à un chat siamois...
Puis elle ajoutait :
— Maintenant, vous allez me montrer ce que vous avez fait depuis ma dernière visite.
Après s'être fait un peu prier, il dévoilait le portrait ou montrait ses croquis... Et tandis qu'elle regardait, il attendait, indifférent en apparence, anxieux en réalité, qu'elle formulât son impression.
— Ce n'est pas fameux, n'est-ce pas ? interrogeait-il quand elle ne parlait pas assez vite.
Elle répondait avec conviction :
— Au contraire, je trouve cela très bien...
— Vraiment ?
— Vraiment.
— Vous pensez que j'ai... du talent ?
— J'en suis certaine... Vous deviendrez un grand peintre, un maître !
— Il haussait les épaules.
— Pour l'amour de Dieu, Agnès, ne dites pas de sottises !... Un maître ! Comme vous y allez !
— Pleine de foi, elle faisait :
— Pourquoi pas ?
— Moi, j'ai plus de modestie... Il me suffirait de devenir un bon peintre.

Le visage du jeune homme, éclairé un instant, s'assombrissait à nouveau.

— Je ne sais pas pourquoi je vous écoute, disait-il d'un ton désagréable. Vous n'êtes qu'une petite fille, vous ne connaissez rien à la peinture et votre opinion n'a aucune valeur.

Avec une inaltérable patience, elle répondait :
— Mon opinion, comme vous dites, n'a peut-être pas grande valeur ; cependant, je ne suis pas si petite fille que cela et je sais ce que je dis... Je suis certaine qu'il y a en vous l'étoffe d'un grand peintre.

Le jeune homme, de maussade, devenait songeur ; il soupirait :
— Ah ! si je pouvais vous croire !
— Mais il faut me croire...
— C'est plus difficile que vous ne croyez, Agnès, soupirait-il. Il faudrait travailler longtemps... avec persévérance... suivre les cours des maîtres... voyager peut-être...
— Stimulé, il reprenait ses crayons et ses pinceaux et travaillait avec fièvre jusqu'au moment où la fatigue l'obligeait à s'arrêter. Lorsque Agnès revenait, il lui montrait ce qu'il avait fait, et elle retrouvait dans ses croquis le paysage qu'il voyait de sa fenêtre : un coin de ciel et de grand cyprès noirs, ou les différents aspects de sa chambre. Le visage de Mme de Fontvieille lui servait également de modèle, ainsi que celui d'Hortense, la vieille servante, dure figure de paysanne, barrée de rides, au menton proéminent, qui adorait Patrick et l'eût servi à genoux. Socrate se retrouvait également dans de nombreux croquis.

Parfois, le jeune homme oubliait sa misère, sa jambe trop lente à guérir ; il se montrait gai, faisait des projets, bâtitait des châteaux en Espagne.

— Peut-être, en effet, pourrais-je faire de la peinture ma profession... Ce n'est pas une mauvaise idée que vous avez là, Agnès... D'un sens, cela comblerait mon besoin d'idéal et cela me donnerait également l'indépendance, que j'ai appris à apprécier. Je voyagerai, pour connaître les vieux maîtres, l'Espagne, l'Italie... Mais j'habiterai plus souvent ici. Je ferai enlever le toit d'une des tours, mettre une verrière pour constituer un atelier...
Après une pause, il expliquait :
— Ma mère ne peut souffrir cette maison, qu'elle déclare inconfortable et sinistre. Elle a d'ailleurs pleinement raison. Moi, je ne peux pas dire que je trouve le Plessis-Coudray folâtre, mais je l'aime. Malgré son délire, ses toits qui prennent l'eau et ses parquets qui s'effondrent, il a pour moi un charme unique...
Il parlait rarement de sa mère et toujours avec réticence. Sans doute les potins disaient-ils vrai : la jeune Mme de Fontvieille ne se préoccupait guère de son fils et préférait demeurer à Paris, à faire admirer sa beauté et son élégance dans des lieux de plaisirs, que de s'enterrer auprès de lui au château.

Certains jours, lorsqu'une difficulté survenait, Patrick se mordait les lèvres, fronçait les sourcils et finissait par jeter à travers la pièce pinceaux et crayons, qu'Agnès ramassait à mesure, tandis que Socrate, apeuré, allait prudemment se cacher sous un meuble.

— Je ne ferai jamais rien de bon en peinture, je le comprends, j'en suis sûr, prononçait-il. Ce que j'ai fait aujourd'hui est bon à jeter au feu... Ce n'est pas la peine d'insister... Je ne peindrai plus.

Agnès cherchait des mots propres à le consoler, à le convaincre...
— Allons, ne vous découragez pas... Il faut persévérer, travailler avec courage et ténacité. Si vous n'avez plus de vaillance, vous n'arriverez à rien... Il ne serait pas digne de vous de renoncer...
Il fronçait les sourcils, jetait sa cigarette d'un air coléreux...
— Je n'aime pas qu'on me fasse de la morale. Vous m'ennuyez, Agnès !
Mais quand le jeune homme s'était montré insupportable au point d'amener des larmes dans les doux yeux d'Agnès, il lui arrivait de prendre la main de la jeune fille, d'y appuyer sa joue.

— Je suis paresseux, égoïste et méchant ; je vous fais de la peine et je m'en rends compte. Je ne comprends pas comment vous pouvez vous intéresser à un garçon aussi déplaçant que moi, Agnès, faisait-il. Vous me trouvez méchant, n'est-ce pas ?
— Agnès secouait la tête.
— Non, vous n'êtes pas méchant... Vous avez l'air d'être méchant, mais

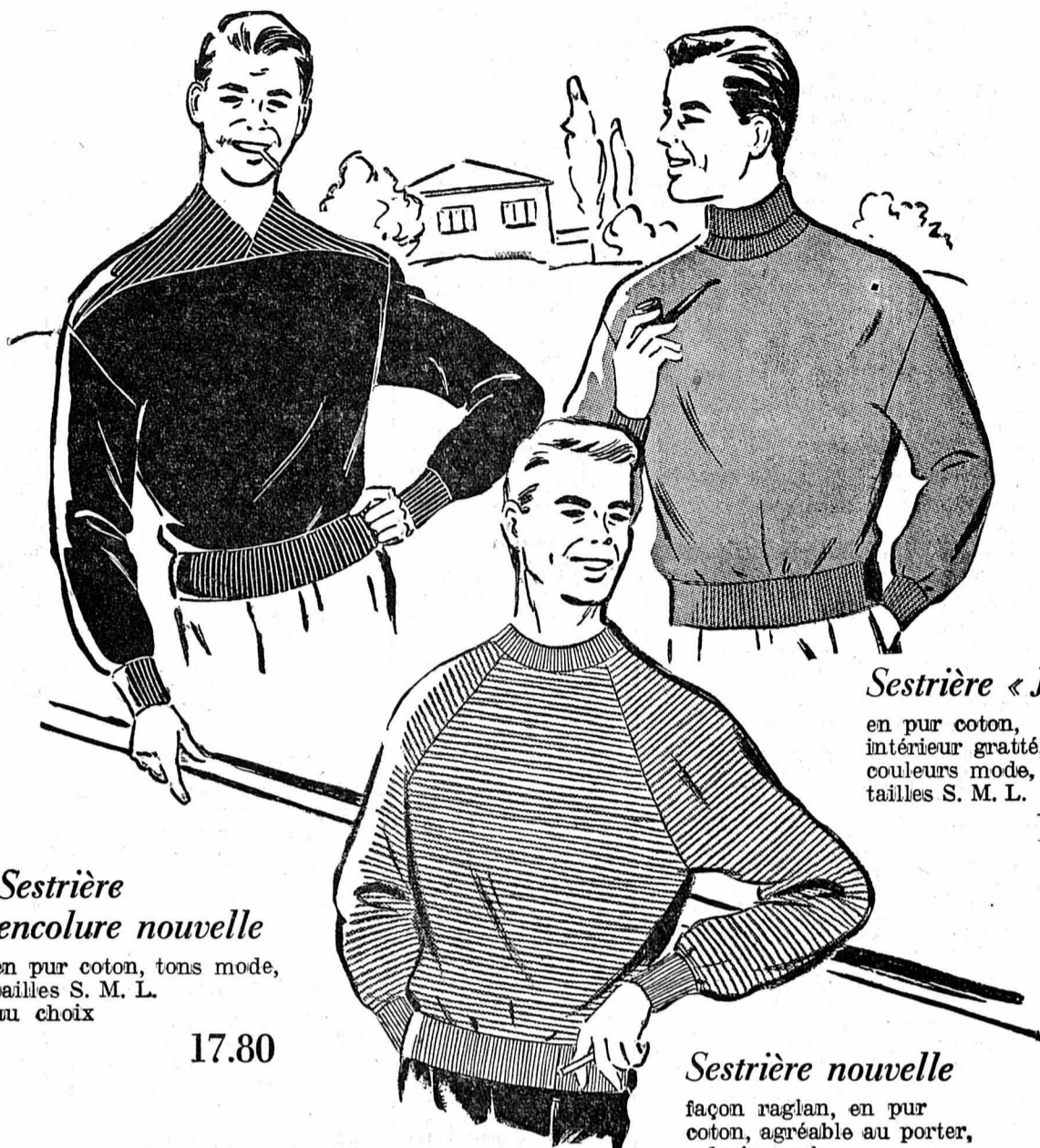
c'est parce que vous êtes triste, répondait-elle par cette sorte de génie qui lui faisait pressentir les choses.

Il promenait autour de lui un regard angoissé.
— C'est vrai, je suis triste, affreusement triste...
— Dans cet aveu, il dévoilait ainsi toute sa détresse, et, pendant qu'il se plaignait ainsi, son visage avait une beauté si pathétique que les yeux d'Agnès ne pouvaient s'en détacher et que son cœur, dans sa poitrine, se crispait de pitié et d'amour.

— Si vous saviez... si vous pouviez comprendre... dit-il encore.
— Elle murmura :
— Je comprends très bien.
— Il dit, presque tendrement :
— C'est vrai, vous comprenez tout...
— Il sentait qu'en effet il pouvait tout dire à cette enfant aux yeux profonds, mieux, qu'elle comprenait sans qu'il dit rien, ses doutes, son angoisse, sa misère d'être infirme. Mais il trouvait la patience et le dévouement de la jeune fille choses naturelles et ne cherchait pas à leur donner un nom différent.
— Il faisait, en fixant sur elle ses yeux sombres :
— Je me sens tellement diminué, physiquement et moralement, qu'il me semble par moments que ma vie est finie. Je n'ai plus foi en rien. La peinture, peut-être, aurait pu me rattacher à l'existence, mais je comprends que je n'y réussirai pas.

(A suivre)

POUR LES SPORTIFS ! VIENT D'ARRIVER DE FRANCE...

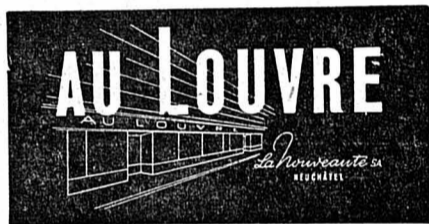


Sestrière « JIL »
en pur coton,
intérieur gratté,
couleurs mode,
tailles S. M. L. **16.80**

**Sestrière
encolure nouvelle**
en pur coton, tons mode,
tailles S. M. L.
au choix **17.80**

Sestrière nouvelle
façon raglan, en pur
coton, agréable au porter,
coloris mode,
tailles S. M. L. **16.50**

*C'est
naturellement*



*que vous trouvez
les nouveautés*

PEZZIOL **VOV** PEZZIOL
réconfortant marsala aux oeufs frais
AGENT GÉNÉRAL POUR LE CT. NEUCHÂTEL **GEORGES HERTIG FILS & CIE.** LA CHAUX-DE-FONDS TÉL. 2 10 44

VOS
STORES EXTÉRIEURS
par
A. VOEGELI & FILS
Téléphone 5 20 69
Devis gratuit
« FIAT » 1400
8 CV, quatre-cinq places,
toit ouvrant, deux pneus
neufs, housses neuves.
Garantie 4400 fr. Télé-
phone 6 50 63.

Revalz

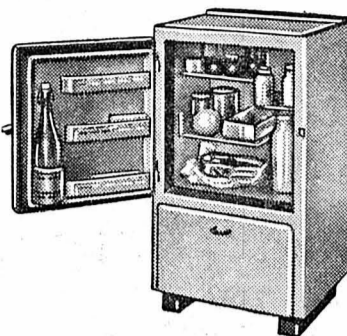
boxcalf bleu **Fr. 49.80**
cuir blanc et vernis } **Fr. 52.80**
cuir blanc et bleu }
CHAUSSURES
J. Kurth
S.A.
Seyon 3 NEUCHÂTEL

**pour
votre
radio
consultez
hug
musique**

SIBIR

est le frigo électrique,
de fabrication suisse,
le plus répandu.
1 25, 000 appareils
actuellement en ser-
vice, à la satisfaction
de chacun.

L'appareil
qui a fait la
réputation
de la
marque
SIBIR



40 litres,
avec
thermostat
automatique
2 grilles
et
récipients
compris
Fr. 295.-

Demandez à voir chez tous les électriciens et magasins
spécialisés, ainsi qu'aux services industriels,

LE MODÈLE 1955, 60 litres

avec compartiment pour légumes et autres aliments. Une
consommation réduite au minimum, soit 60 à 80 watts.

Ce SENSATIONNEL APPAREIL EST MIS EN VENTE

au prix de **Fr. 400.-**



Une nouveauté sensationnelle:
BEL TEINT
la poudre liquide
aux étonnantes propriétés

- ① Couvre merveilleusement, fait disparaître les taches.
 - ② Adhère très longtemps, est d'un naturel absolu.
 - ③ Ne s'écaille pas.
 - ④ Améliore le teint et assouplit l'épiderme.
- BEL TEINT n'est ni une crème, ni un fond de teint, ni une poudre. BEL TEINT est un produit de beauté tout à fait nouveau, à la fois fond de teint et poudre. Grâce à l'huile biologique de grande valeur qu'il contient, BEL TEINT est non seulement un make-up, mais un produit de « soins » de beauté efficace. Cette nouvelle création d'ANN PORTEN convient même aux peaux les plus sensibles. Un bon conseil : choisissez une nuance un peu plus foncée que votre teint ou, mieux encore, prenez deux coloris. Ainsi vous aurez, pour chaque occasion, le ton approprié et même une nuance personnelle.



Flacon standard Fr. 5.70 + impôt de luxe
Flacon d'introduction Fr. 2.80 + impôt de luxe

En vente chez :
Neuchâtel : Aux Armourins S. A., Droguerie Burkhalter, Pharmacie Montandon, Pharmacie Tripet; Boudry : Pharmacie Frochoux; Cernier : Pharmacie Marti; la Chaux-de-Fonds : Pharmacie coopérative, Au Printemps; Colombier : Salon Gut; Corcelles : Salon Isell; Cortaillod : Droguerie Vaucher; Couvet : Droguerie Gurtner; Cressier : Salon Baumann; Grandson : Droguerie Müller; le Landeron : Salon Weber; Peseux : Salon Moderne Binda; les Ponts-de-Martel : Pharmacie coopérative; Saint-Aubin : Droguerie Thlébaud; Sainte-Croix : Salon Blanalp, Gosnet S. A.; Saint-Imier : Aux Quatre Saisons S.A.; Yverdon : Magasins Réunis S. A.; Yvonand : Salon FerrinJaquet.

**BEL TEINT, le make-up complet
de la femme moderne**



La nouvelle méthode ANN PORTEN enthousiasme la femme moderne.

COUPON

En présentant ce coupon, vous pourrez obtenir chez tous les dépositaires susmentionnés un flacon d'introduction (suffisant pour quatre semaines environ) au prix de Fr. 2.80 + impôt de luxe.

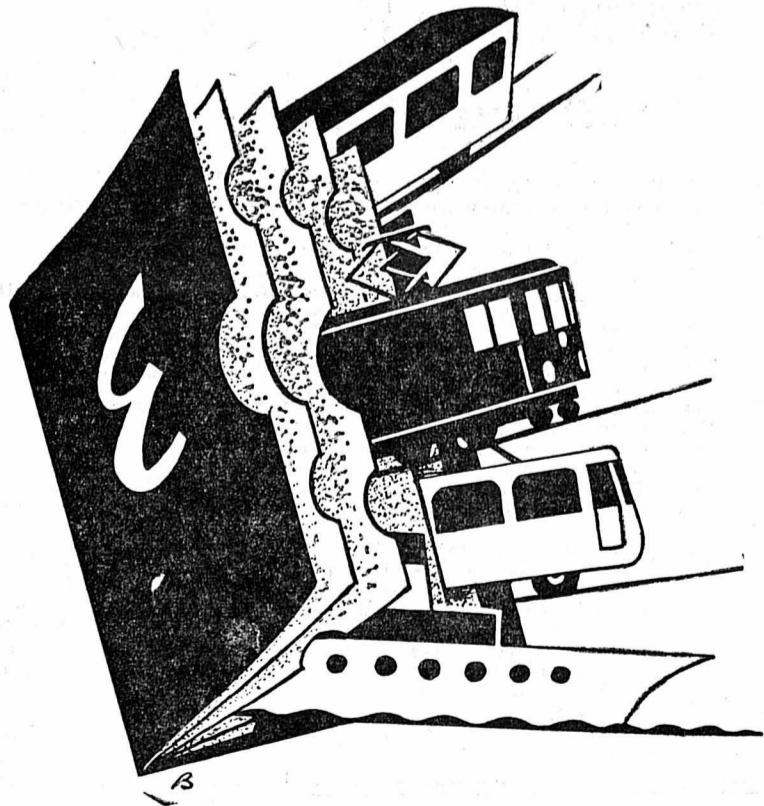
Légers comme une plume

et pourtant d'une solidité et d'un maintien sans pareils, si agréables à porter, si commodes à laver rapidement: tels se présentent les nouveaux
**PERLON-
Triumph**

TRIUMPH PERLON 0200, élégant soutien-gorge en fin PERLON Fr. 5.95 net
TRIUMPH PERLON 0200 J, le même modèle, sans empiècement, pour les tailles particulièrement élancées Fr. 4.95 net
TRIUMPH PERLON 0200 L, le modèle LONG LINE avec long empiècement Fr. 11.50 net
TRIUMPH PERLON 0610, légère gaine ELASTIC en tulle élastique moulant souple, devant en ravissant PERLON Fr. 18.90 net
tous renseignements et liste des revendeurs par Spiesshofer & Braun, Zurzach/Argau

Tous renseignements et liste de revendeurs par : Spiesshofer & Braun, Zurzach (Argovie)

Une seule table d'orientation



C'est une particularité de

l'horaire **Eclair**

L'indicateur qui permet de trouver, grâce à sa simplicité, n'importe quel horaire en un clin d'œil

Coquette dès le matin



.. si vous choisissez un modèle signé

Savoie-Petitpierre s.a.

réputée par ses articles de 1^{re} qualité

depuis

69.-

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL

A vendre un

pousse-pousse

en osier, prix avantageux. Mme Baumgartner, escalier des Immobilières 5.

A vendre

poussette-pousse-pousse

moderne, sac de couchage, pare-soleil, à l'état de neuf. Fontaine-André No 21, rez-de-chaussée.

A vendre

« Topolino »

en état de marche, 650 francs. — Téléphoner au No 6 44 82.

A vendre un

costume de dame

noir, rayé, taille 40-42, à l'état de neuf, prix très avantageux. — Téléphons (038) 7 93 47.

Vélo d'homme

à vendre, 36 fr. Maladrière 2, 3me.

« AMI » 98 cm³

à l'état de neuf, à vendre à bas prix. Tél. 5 64 87.

« Cucciolo »

à vendre, en très bon état. Téléphoner au 5 62 61, entre 13 h. et 14 heures.

AUTO 6 CV

1955, 4 portes, 4-5 places, 4 vitesses, chauffage, dégivreur, jamais roulé, à vendre pour cause imprevue. Adresser offres écrites à X. M. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

télescope

panoramique « KERN » traité, à trois agrandissements; garantie; à l'état de neuf. Adresser offres écrites à S. M. 395 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecritureaux

Baux à loyer

EN VENDE
AU BUREAU
DU JOURNAL

Savez-vous choisir les pâtes les plus nourrissantes et les plus fines de goût?

Demandez des pâtes préparées avec des œufs frais. Des Rollinettes!

Les œufs, récoltés dans les fermes des bords du Léman, sont cassés un à un — comme vous le feriez vous-même — et incorporés directement à la pâte.

C'est pourquoi les fameuses petites cornettes Rollinettes sont si nourrissantes (tous les éléments de l'œuf frais passent dans la pâte) et si appétissantes!

Les Rollinettes sont séchées à l'air frais, afin de conserver la finesse d'arôme du blé et des œufs. C'est pourquoi elles sont si savoureuses!

Les cornettes Rollinettes triplent de volume à la cuisson. Elles ne collent pas. 85 ct. le paquet (pour 4 personnes). Un plat vite préparé, bon marché et léger à l'estomac.

Une spécialité de la Fabrique de pâtes de Rolle

CAMPING

Sacs de couchage

B. Schupbach - STOCK U.S.A.
Neuchâtel, les Saars 50, tél. 5 57 50

Modèle réduit d'avion type « TINEX »

avec moteur « Taifun » 3,5 cm³, le tout neuf, à vendre à prix intéressant, accessoires compris. Tél. 5 20 89, aux heures des repas.

A vendre une

TABLE

carrée, 112 x 100 cm., avec rallonges. S'adresser à E. Houriet, route d'Arèuse 23, Cortalloid.

A vendre un

LIT

à deux places, en parfait état, ainsi qu'un réchaud à gaz, deux feux, émaillé. S'adresser à M. Edouard Dubey, rue du Stand 21, Peseux.

Robe de communion

à vendre. — Mme Pellegrini, Sablons 31.

A VENDRE deux paires de souliers noirs. No 42/43. un veston fantaisie, deux paires de pantalons, très peu portés. — 1er-Mars 6, 4me à droite.

A VENDRE d'occasion quelques caisses à fleurs

Tél. 5 10 85.

« Citroën » 11 légère 1952

au tarif d'expertise, soit Fr. 4500.— Roulé 34.000 kilomètres; parfait état de marche et d'entretien. Amortisseurs spéciaux; chauffage et dégivrateur à ventilation; phares brouillard et de recul. Tél. (038) 5 27 92.

A VENDRE

de particulier: un buffet de cuisine, un appareil de photo, un long tapis. Tél. 5 57 14.

Poussette

en bon état, couleur crème, avec pare-soleil. A vendre. S'adresser: Lise-Rons 24, rez-de-chaussée.

A vendre un petit

LIT D'ENFANT

avec commode assortie, en parfait état. S'adresser à Roger Péter, Ribaudes 19, Neuchâtel.

Particulier vend sa voiture, marque

« SIMCA » 1952

Téléphoner après 20 heures au (038) 5 29 88.

« Peugeot » 202

cabriolet, moteur révisé, bas prix. — Garage du Littoral, début route des Falaises, Neuchâtel. Téléphone 5 26 38.

A VENDRE

deux armoires

frigorifiques

NEUVES, contenance 280 litres, conditions exceptionnelles.

Ecrire sous chiffres P 10644 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

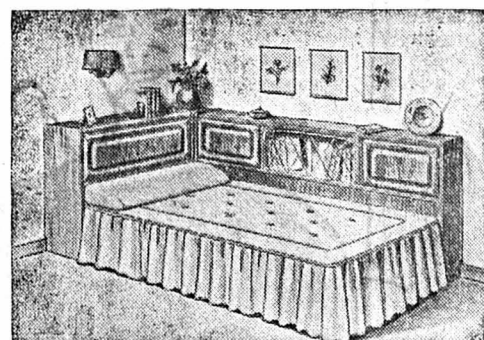
Pour cause de non-emploi, voiture

« FIAT » 1100

6 CV., 4 cylindres, moteur neuf, quatre pneus neufs, couleur vert bouteille, chauffage, intérieur de cuir jaune, à céder pour 2800 fr. Valeur 3300 fr. Tél. (038) 5 26 05.

Une bonne idée...

Depuis longtemps, Madame, vous rêvez d'un entourage de divan, ce beau meuble qui « fera si bien » dans votre salon, dans la chambre de votre fils ou de votre fille. Pourquoi donc attendre? Notre choix est actuellement incomparable et les prix faciliteront votre décision!



Entourages de divan, avec ou sans coffre à literie, depuis Fr. 145.— jusqu'à Fr. 350.—

Divan métallique avec protège-matelas et bon matelas à ressorts, seulement Fr. 220.—

SUR DESIR, FACILITÉS DE PAIEMENT

Meubles G. Meyer

11, faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 75 05

BATEAU

A vendre un bateau en acajou, cinq places, complètement équipé pour la traîne. Moteur 2 CV. « Archimède ». — Tél. 5 61 95.

TEINTURERIE OBRECHT

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
NEUCHÂTEL, SEYON 5 - TÉL. 5 22 40

Frigo 60 litres Fr. 190.-

fonction parfaite, à vendre pour cause de départ. — Téléphoner dès 18 heures au No 8 20 80.

L'opinion du délégué aux « possibilités de travail »

La politique que commande la « haute conjoncture »

Notre correspondant de Berne nous écrit :

L'exposé le plus substantiel, parce qu'inspiré d'une pensée politique générale, qui fut présenté à l'assemblée de l'Union suisse des arts et métiers fut celui de M. Otto Zipfel, délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail.

« La conjoncture et la politique conjoncturelle », tel était le titre, certes un peu rébarbatif, des considérations proposées à la méditation des délégués.

En somme, l'orateur désirait montrer qu'il est possible, sans modifier la structure même de notre économie, sans sacrifier la libre initiative à un sévère dirigisme dans tous les secteurs de la production et de la distribution, d'assurer une stabilité relative, de prévenir les brusques et profondes dépressions, d'atténuer les effets d'inévitables troubles et de lutter judicieusement contre le chômage, s'il se produit.

Ce ne sont pas là vues de théoriciens ou de doctrinaires, car M. Zipfel parle en homme qui a non seulement agi, mais observé et réfléchi, qui a mis à l'épreuve les solutions qu'il tenait pour justes, qui en connaît les résultats comme aussi les lacunes et les faiblesses.

Pas de prospérité éternelle

Pour lui, toute « politique de la conjoncture », par quoi il faut entendre l'ensemble des mesures propres à parer à de trop amples fluctuations, s'appuie sur cette vérité d'expérience qu'il n'y a pas plus de prospérité éternelle, pas plus qu'il n'y a jamais eu de crise éternelle. Aujourd'hui trop de gens s'abandonnent encore à l'illusion que la « haute conjoncture » s'est installée à demeure, puisqu'elle dure depuis quinze ans. Ce sont en général les mêmes qui prédisaient, en 1930, la pérennité de la crise. Donc, puisqu'il faut s'attendre à quelque vicissitude, autant s'y préparer assez tôt. Il faut penser large et loin, c'est le plus sûr moyen d'amortir les coups du sort. Car une défense est possible.

Croit-on, par exemple, que seul un heureux hasard, une faveur particulière mais inexplicable nous a épargné la crise que l'on a tant redoutée? M. Zipfel, lui, n'est pas de cet avis. Écoutons-le.

Durant la guerre et l'immédiat après-guerre, a-t-il déclaré en substance, la Confédération a pris de nombreuses mesures préventives. Elle n'a pas commis l'erreur de 1918 en coupant brusquement les commandes pour l'armée. Elle a ouvert aux pays à monnaie faible, qui avaient souffert de l'invasion et des combats, d'importants crédits — 700 millions au total — qui ont permis à ces pays d'acheter en Suisse et de faire travailler nos usines. La stérilisation de l'or, les fortes importations, l'entrée de la main-d'œuvre étrangère, autant de mesures aussi qui ont contribué à

réduire et à écarter le danger d'inflation consécutif à une activité économique si considérable qu'elle pouvait paraître anormale.

De plus, M. Zipfel a pris des dispositions, qu'il a su faire approuver et appliquer non sans quelque peine d'aillieurs, pour que si la situation venait à changer, les pouvoirs publics disposent d'une réserve suffisante de commandes afin d'occuper à des travaux exécutés dans l'intérêt de la collectivité la main-d'œuvre qui ne trouverait plus d'emploi sur les chantiers privés.

Réserves de crise

Enfin, instruit par l'expérience que l'assurance ou l'assistance-chômage n'apporte pas une solution satisfaisante au problème du désœuvrement, bien que l'une et l'autre soient fort onéreuses, il a élaboré et fait adopter la loi sur la constitution de réserves de crise bénéficiant de sérieux avantages fiscaux.

Cette loi doit permettre de ménager des sommes importantes pour le jour où, faute de commandes en suffisance, les entreprises devraient, au lieu de licencier une partie de leur personnel, le faire travailler pour le stock ou l'occuper à la fabrication de nouveaux produits dont l'écoulement n'est pas encore assuré. Ainsi, les ouvriers menacés de chômage ne seraient pas contraints d'accepter l'importation quel travail. Ils resteraient dans leur profession, au lieu de leur domicile, voire à leur place habituelle.

Donner du travail utile

C'est bien à cette forme de lutte contre le chômage qu'il faut songer de plus en plus, même si le prix en est élevé. « Les pouvoirs publics », a déclaré M. Zipfel, doivent se garder des fautes commises il y a 25 ans. Ils se rappelleront donc qu'il vaut mieux engager des sommes considérables dans l'exécution de travaux utiles que dépenser des millions en indemnités de chômage. On s'accorde d'ailleurs à reconnaître aujourd'hui que le montant des dettes d'un Etat ne joue pas un rôle décisif, tant que les sommes nécessaires au service de l'intérêt ne dépassent pas certaines limites fixées en proportion du revenu national. La Confédération n'est-elle pas parvenue, malgré un programme d'armement fort coûteux, à réduire sa dette de quelque 600 millions? Même en risquant de fortes sommes pour ranimer l'économie, nous nous

trouverons, une fois passée la dépression, dans une situation beaucoup plus favorable qu'en laissant le chômage et la misère s'installer dans le pays.»

Ces propos justifient aussi les engagements financiers de la Suisse dans les organismes internationaux qui ont pris à tâche de maintenir et de développer les échanges, de débarrasser le commerce mondial de ses liens et de ses entraves. Certes, il y a là un risque d'y laisser quelques millions. Mais l'important, c'est de donner du travail.

Une telle « politique de la conjoncture », on le voit, ne peut se passer du concours de l'Etat. Mais elle n'en fait pas le maître de l'économie. Elle lui laisse son rôle naturel de régulateur et d'animateur. A lui d'encourager et de coordonner les efforts de l'économie privée qui doit rester le moteur de la machine à produire et à distribuer, l'agent de la prospérité.

G. P.

Intéressantes propositions d'une commission d'experts pour réaliser une imposition « égale et juste » des entreprises

Le département fédéral des finances et des douanes communique :

Pendant la session d'automne de 1953, les Chambres fédérales ont approuvé une motion Pillier ayant la teneur suivante :

« Le Conseil fédéral est invité à proposer aux chambres des mesures efficaces d'ordre fiscal en vue de réaliser une imposition égale et juste des entreprises, quelle que soit leur forme juridique. »

En février 1954, le département fédéral des finances et des douanes chargé une commission d'experts d'étudier cette question. Cette commission a terminé ses travaux. Dans un rapport d'ensemble, elle propose les réformes suivantes :

1. Imposition du rendement des personnes morales d'après un tarif atténuant la progression et ne comprenant que deux classes; la partie du rendement correspondant à un intérêt conventionnel du capital propre, ainsi que l'attribution légale au fonds de réserve, mais au moins un total de 10.000 francs, ne doivent être imposés qu'au taux inférieur. En second lieu, on pourrait envisager la combinaison d'un taux d'impôt proportionnel avec un taux gradué d'après le rendement. Toutes les personnes morales (à l'exception des sociétés à responsabilité limitée, pour lesquelles une réglementation spéciale est proposée; voir chapitre 4) doivent être imposées d'après le même tarif.
2. Majoration de l'impôt du par les personnes morales sur le capital-actions ou le capital social et les réserves, ou accroissement de la charge sur les réserves seulement.
3. Nouvel examen de la réglementation actuelle concernant les impôts payés qui peuvent être déduits du rendement commercial.
4. Assimilation des sociétés à responsabilité limitée aux sociétés de personnes, quant à l'imposition de leur rendement (mais non du capital et des réserves) et du revenu des associés.

Une audience du tribunal militaire de division 2 A à Lausanne

Le tribunal militaire de division 2 A s'est réuni le 23 mai 1954, à Lausanne, sous la présidence du colonel Duruz, d'Estavayer-le-Lac. Le major Henri Bolle, de Neuchâtel, fonctionnait comme auditeur.

Un cleptomane impénitent exclu du service

Le S. C. F. D., né en 1930, est un voleur incorrigible. Dès l'âge de 13 ans, il a commencé à voler. Il fut placé dans une maison de redressement d'où il s'évada en compagnie de deux autres garnements. Il a été condamné à plusieurs reprises au civil pour vols.

D. a fait du service militaire pour la première fois en septembre 1954 et, profitant de ce qu'il était seul, il déroba une somme de 45 fr. au préjudice d'un de ses camarades de service. Vouant jouer au grand seigneur, il paya à boire le même soir à quelques camarades de service. Ses nombreuses dépenses portèrent les soupçons sur lui lorsque le vol fut découvert. D. a reconnu le vol en question. Il ne parvint pas à dérobé un montant de 70 fr. qui avait disparu également au café où la troupe était stationnée. Soumis à un examen psychiatrique, l'accusé est reconnu capable d'apprécier le caractère illicite de ses actes, mais cependant pas entièrement

à même de se déterminer d'après cette appréciation.

Le tribunal le reconnaît coupable de vol qualifié, admet une responsabilité restreinte, le condamne à trois mois d'emprisonnement moins 19 jours de détention préventive et l'exclut de l'armée. Il est en outre privé de ses droits civiques pour une durée de deux ans.

Une jeune recrue condamnée pour ses négligences

R. A., né en 1932, a été incorporé dans les troupes du génie. Il a fait une partie de son école de recrues en 1952, mais fut licencié pour des raisons médicales. Rentré dans la vie civile, il travailla chez des forains et négligea de signaler ses nombreux changements d'adresse. C'est ainsi que l'ordre de marche pour terminer son école de recrues ne put l'atteindre et il fut condamné par défaut par le tribunal militaire à 6 mois d'emprisonnement pour inobservation de prescriptions de service et insoumission. Ayant obtenu le relief de ce jugement, A. est reconnu coupable des mêmes délits, mais voit sa peine réduite à un mois d'emprisonnement, moins neuf jours de détention préventive. Vu son bon comportement à l'école de recrues qu'il termine actuellement, il obtient le sursis avec un délai d'épreuve de trois ans.

Un jeune légionnaire condamné

F. J., né en 1928, est issu d'une famille nombreuse dont la situation est très médiocre. L'atmosphère dans son foyer lui semblait insupportable, c'est pourquoi il le quitta dès l'âge de 18 ans. Ne voyant pas la possibilité d'apprendre un métier, il décida de mettre à exécution un rêve qu'il caressait depuis sa jeunesse en s'engageant dans la Légion étrangère française, dès le mois de mai 1948. Il fonctionna comme chauffeur dans une unité d'infanterie en Indochine. Après trois ans de campagne, il dut être réformé à 100 % et touche une modeste pension. Entre temps, J. avait été condamné par un tribunal militaire du Tessin à 13 mois d'emprisonnement pour service militaire étranger et insoumission. Une procédure de relief ayant été engagée, il est jugé à nouveau. Reconnu coupable de service militaire étranger et d'insoumission (pour ne s'être pas présenté à l'école de recrues de Losone en 1948), il est condamné à quatre mois d'emprisonnement et aux frais. Le sursis lui est accordé pour une durée de deux ans.

Un soldat acquitté

Le can. J. D., Cp. can. ach., a fait défaut au C. R. de 1954, n'a pas accompli l'inspection de cette même année et n'a pas annoncé ses changements d'adresse. D. avait son domicile à Genève. Ayant trouvé du travail comme mécanicien à la Grande-Dixence, mais n'étant pas au bénéfice d'un contrat de travail, il conserva son domicile à Genève, tout en donnant à son ancienne logeuse des instructions précises pour la transmission de son courrier. Par suite d'une erreur de sa logeuse, l'ordre de marche pour son cours de répétition ne lui est pas parvenu. Pour comble de malheur, son cours de répétition, annoncé par affiches pour le mois d'octobre avait eu lieu en juin.

Le tribunal a acquis la conviction qu'aucune faute ne peut être reprochée à D. et il l'a acquitté purement et simplement des chefs d'accusation d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service et met les frais à la charge de la Confédération.

Lit tendre ou lit dur?

En somme, doit-on dormir au tendre ou à la dure? Ma foi! ni trop au tendre ni trop à la dure, mais sur une couche anatomiquement juste. Un bon matelas ne laisse pas le corps s'enfoncer, mais le soutient et suit élastiquement les multiples mouvements qu'on fait inconsciemment en dormant. C'est à la création d'un tel matelas que s'est voué l'inventeur de « Schlaraffia », premier matelas suisse à ressorts, fabriqué à Bâle depuis 1927. Et c'est parce que cette usine ne travaille jamais selon un simple schéma, mais avec l'amour des bons artisans, qu'on dit aujourd'hui avec raison:

On dort mieux sur
SCHLARAFFIA
matelas à ressorts
en vente chez le bon spécialiste

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 mai. Stalder, Gérard-André-Yvan, fils de Gustave-Roger, aide-électricien à Neuchâtel, et de Nancy-Pierrette, née Robert; Chételat, Françoise-Félicie, fille de Joseph-Michel-Bernard, négociant à Montsevelier, et d'Adrienne-Jeanne-Clémente, née Chételat; 21. Voillat, Jeanne-Marie, fille d'Imier-Jean-Médard, arboriculteur au Landeron, et de Marie-Thérèse, née Ruedin; Jaquet, Alain-Willy, fils de Willy-Alfred, receveur T.N. à Neuchâtel, et de Marcelle, née Grossenbacher; Büchel, Jean-Luc, fils de Josef-Anton, employé T.N. à Neuchâtel, et d'Yvette-

Désirée, née Chervet; Veluzat, Pierre-Henri, fils de Jean-Pierre-employé de banque à Neuchâtel, et de Marguerite, née Basso; Inglin, Erich-Adolf, fils d'Erwin-Xavier, menuisier à Cortalloid, et de Louise-Rose, née von Euw.
MARIAGES. — 21 mai. Vitali, Romeo, maçon, et Choux née Guglielmina, Ester-Anna-Mathilde, les deux à Neuchâtel; Mateyka, Kurt-Josef, conducteur-typographe, et Bückreus, Berta, les deux à Neuchâtel.
DECES. — 21 mai. Voillat, Jeanne-Marie, née en 1955, fille d'Imier-Jean-Médard et de Marie-Thérèse, née Ruedin, au Landeron; Bourgois, Hippolyte-Louis, né en 1897, maraicher au Landeron, époux de Frida-Olga, née Spavotti.

Très profitable !



Le litre 1.10 fr.

De goût relevé, le vinaigre STOMA est très économique. Il en faut peu pour donner du goût à une salade. Sa saveur franche plaît à chacun. Un excellent vinaigre pour tous usages. En litre scellé, avec capsule de garantie: vous avez ainsi la certitude de recevoir toujours la même qualité.

VINAIGRE DE TABLE **STOMA**

Avec bon-images AVANTI

Comment obtenir une excellente sauce vinaigrette (4 personnes):

Emploi: salades aux œufs, au riz, aux pommes de terre, tomates, champignons, salades de légumes cuits (chou-fleur, carottes, fenouil, haricots).

1/2 cuill. à café de moutarde - 1-2 cuill. à soupe de fines herbes hachées (persil, ciboulette, estragon, coriandre) - 1 cuill. à café de câpres CHIRAT - 1-2 cornichons CHIRAT hachés - 1 cuill. à soupe d'oignon haché - 1/2 cuill. à café d'AROMATE KNORR - 1 cuill. à soupe de vinaigre STOMA - 4 cuill. à soupe d'huile SAIS - 1 prise de poivre à volonté.

Mélanger tous les ingrédients et, peu avant de servir, battre au fouet pour lier la sauce.

Madame, montrez que vous êtes connaisseur - exigez des raviolis **Roco**



Les raviolis Roco se mangent dans 25 pays

L'article de droguerie, c'est l'affaire du droguiste spécialisé

Tout le monde sait manier des ciseaux. Pourtant, lorsque vous désirez une coupe de cheveux, vous allez chez le coiffeur et pas chez un monsieur déguisé en coiffeur. Vous savez bien que, seul, le professionnel peut vous satisfaire. Le droguiste spécialisé est un professionnel des articles de droguerie. Chez lui, vous trouvez 3 avantages: vous avez du choix, vous êtes toujours mieux servi, vous êtes conseillé par un professionnel.

Assoc. suisse des droguistes

Droguerie spécialisée
Section neuchâteloise

Pour votre auto:

EPONGES DE LAVAGE
PEAUX DE DAIM
SHAMPOINGS
POLITURES

IMITATION EXACTE DES COULEURS DE VOTRE AUTO PAR SPECIALISTE

COUSSINS DUNLOP
TAPIS EN CAOUTCHOUC
TOILES ARGENTÉES POUR HOUSSES
COMPRESSEURS ET PISTOLETS

M. THOMET
ÉCLUSE 15 NEUCHÂTEL

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel

GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec sans - 25.45 gte dep. «Salus»
Ceinture «Salus»
5% S.E.N.J.

CARTES DE VISITE au bureau du journal

En toute circonstance, donnez-vous cette chance: **PAPER-MATE**



Monsieur Duval, commis postal, a le sourire, car pour écrire c'est son style prestissimo qui court et vole et cabriole!

Dans toutes les papeteries et maisons de la branche.

Pour chaque usage, Paper-Mate offre un avantage: Plus de rature! Plus de bavure!

Paper-Mate de luxe, avec corps blanc, rouge, noir, vert ou brun

750

PAPER-MATE

procure l'écriture la plus légère et la plus pure!

Agent général: Ernst Blaser, St-Gall

OPTIQUE PHOTO CINE

Martin Luther

MAITRE OPTICIEN

NEUCHÂTEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67 (Maison fondée en 1852)

A vendre belle gémisse

de 14 mois, écurie indemne de tuberculose. - J. Haussener, Chaumont.

A vendre FRIGO

«Mena-Lux», 75 litres, à l'état de neuf. Faire offres au 5 33 49, pendant les heures de bureau.



donne du cran!

Boisson suisse... et combien plus avantageuse!

Une offre vraiment avantageuse

27/29 13.80



30/35 15.80
36/42 17.80
43/45 20.80

Fortes sandales à cambrure renforcée, d'une forme anatomique parfaite. Semelle de caoutchouc durable

Chaussures **BALLY** Populaires
Neuchâtel - Rue du Seyon

A remettre dans grand village industriel du Jura neuchâtelois

commerce de chaussures

sur bon passage, en plein centre; conviendrait particulièrement à jeune couple commerçant ou à sordonnier. Adresser offres écrites à M. K. 332 au bureau de la Feuille d'avis.

Connaissez-vous **PLAQUES AT** (asphalte Tiles) pour corridors, salles de bains, cuisines, etc.?

Nous vous offrons une gamme de magnifiques couleurs

RESOL SA

LINOLEUM - CAOUTCHOUC
PLAQUES AT - PLASTICS
PARQUETS LIÈGE
NEUCHÂTEL, PARCS 113
TEL. (038) 6 44 12



prix net ou depuis Fr. 26.10 par mois

La navette antibloc «TURISSA» dont est munie la nouvelle «TURISSA - Ultramatic» est une découverte géniale. Grâce à elle, vous pouvez coudre, broder ou repasser avec la certitude que le blocage du fil et ses désagréables conséquences sont complètement exclus.

Demander le nouveau prospectus et une démonstration sans engagement!

Autre modèle avec appareil zigzag à Fr. 346.-

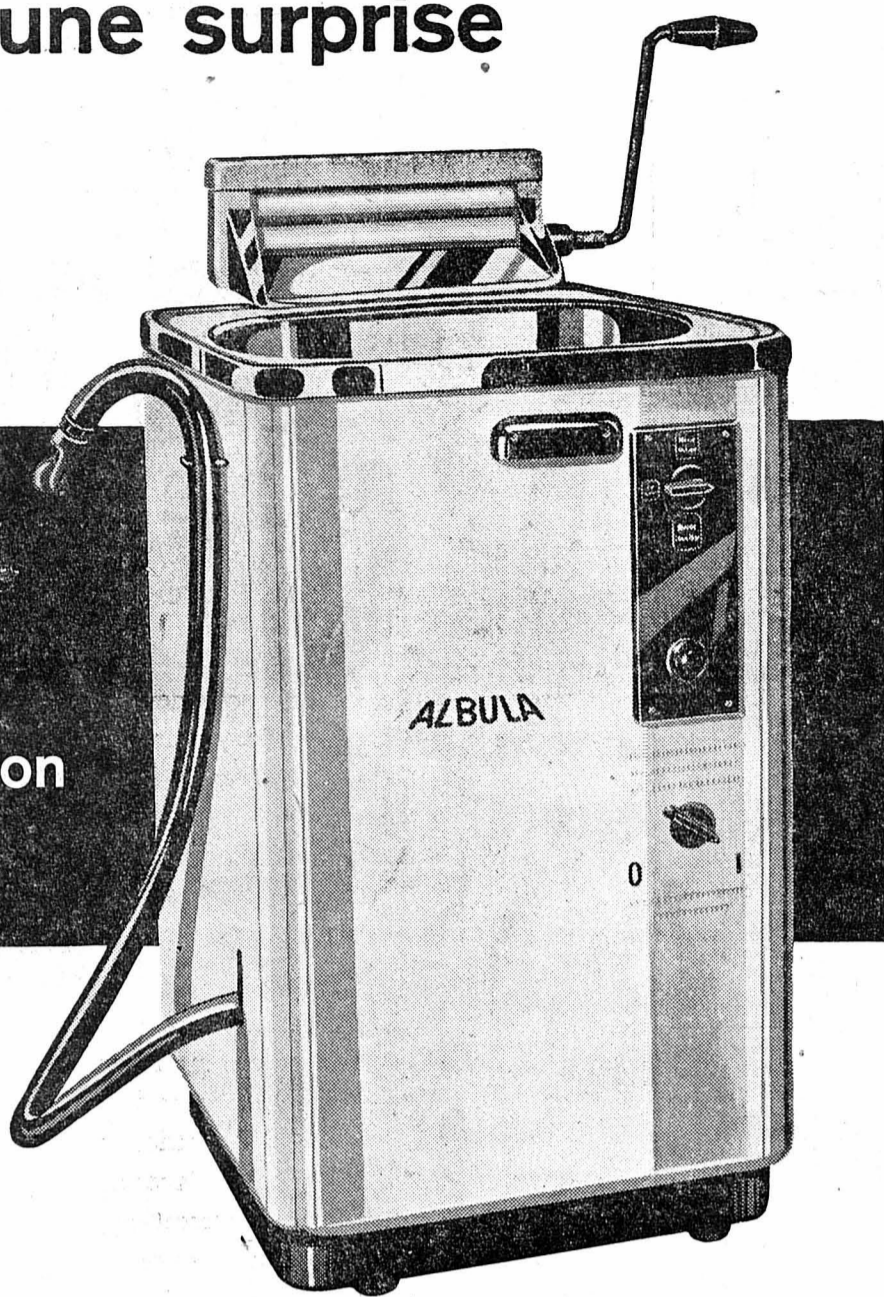
Amidon 77 le nouvel empois plastic durable (concentré)

protège et embellit tous les tissus lavables

PERMINOVA S.A. ZÜRICH

Migros vous présente à nouveau une surprise

La nouvelle
AZBULA
d'une perfection
étonnante



Teinte bleu moderne magnifique — Toutes les pièces très fortement mises à contribution sont d'exécution massive et finies au nickelage grand poli — Chauffage 1200 ou 3000 Watts — Essoreuse — Pompe à «lissu» — Lampe de signalisation optique — Galets de roulement Construction 100% suisse — Contenance: 2kg. de linge sec, 25-30 litres d'eau.

Approuvé par l'Association Suisse des Electriciens (A.S.E.) et l'Institut Ménager Suisse (I.M.S.)

1 année de garantie
Service de réparations impeccable dans toute la Suisse
Renseignements, prospectus et bulletins de commande dans toutes les succursales Migros.

625.-
avec chauffage à 1200 Watts
755.-
avec chauffage à 3000 Watts

MIGROS

Etoile du Léman ★ 1.90 NET ★ cher votre épicière

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Aujourd'hui, des achats très importants effectués à la bonne source me permettent d'offrir à toutes les ménagères qui possèdent une machine à coudre (quels que soient le modèle et la marque)

une pochette de 12 excellentes aiguilles-réclame à
15 ct. l'aiguille

Il s'agit d'aiguilles en acier spécial de la meilleure qualité, fabriquées avec le maximum de soin et de précision et vendues avec GARANTIE. N'attendez pas de vous trouver sans aiguilles pour bénéficier de cette baisse de prix et profiter de cette offre avantageuse. Il suffira de remplir le coupon ci-dessous et de l'adresser sous enveloppe affranchie à 5 centimes à

Machines à coudre et fournitures
H. Wettstein Neuchâtel, 16, rue du Seyon, Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Commande à H. WETTSTEIN, machines à coudre, Seyon 16, Neuchâtel

Naturellement, je désire profiter de votre offre et vous prie de m'envoyer :
..... pochette(s) de 12 aiguilles, à 15 centimes l'aiguille.

Pour simplifier, veuillez les envoyer franco contre remboursement. Mais il est entendu que, si jamais elles ne convenaient pas, je puis les échanger dans les 10 jours.

Marque de machine : Modèle : Classe :

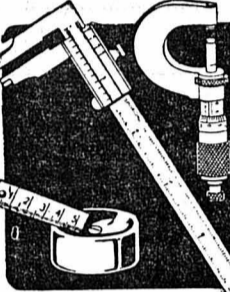
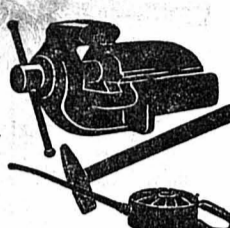
Portative / meuble (biffer ce qui ne convient pas)

Nom :

Rue et No :

Localité :

Le magasin spécialisé vous recommande ses excellents
POULETS
du pays, de Bresse, de Hollande et du Danemark
La meilleure qualité au plus bas prix du jour
Lehnherr
FRÈRES
commerce de volailles
Marin
- Gros et détail
Neuchâtel
Trésor 4
Tél. 5 30 92
On porte à domicile Expéditions au dehors

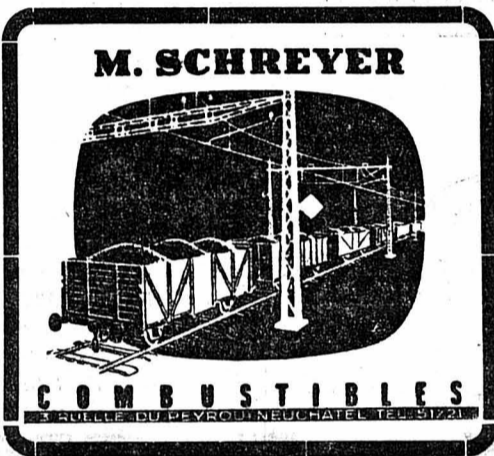


Qualité
H. BAILLON
NEUCHÂTEL

SERVICES DE TABLE
100 gr. argentés, livrés directement par la fabrique. — (Paiements par acomptes). Par exemple, service de 72 pièces = 275 fr., franco de port et de douane. Catalogue gratuit. Fabrique de couverts A. Pasch et Co, Solingen No. 16, Allemagne.

Belle maquette à vendre

à l'imprimerie de ce journal



Madame, Monsieur...

Si vous désirez apporter quelque changement à votre mobilier, venez donc visiter notre grande exposition permanente, 11, faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel. Vous y trouverez un fort beau choix de chambres à coucher, salles à manger, salons et studios, présentés d'heureuse façon dans 14 vitrines et sur 6 étages. Grâce aux conseils de nos ensembleurs, choisir deviendra pour vous un véritable plaisir, cela d'autant plus que nos conditions spécialement avantageuses sont adaptées à toutes les bourses...

Une visite s'impose plus que jamais !

Membres G. Meyer
NEUCHÂTEL

Le spécialiste du bel intérieur

Après les élections à la Diète de Mayence

Loin de s'user au pouvoir, le parti du chancelier Adenauer conquiert la majorité absolue au « Landtag » de la Rhénanie-Palatinat

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

Après le remplacement du ministère socialiste de la Basse-Saxe par un gouvernement de coalition axé sur les démocrates-chrétiens du chancelier Adenauer, à la suite des élections du mois dernier, les partis étaient ouverts sur le résultat des élections au « Landtag » de la Rhénanie-Palatinat, qui avaient lieu le 15 mai.

Cette province, artificiellement créée au lendemain de la défaite, touche en effet à la Sarre, à laquelle elle a même dû céder après coup un certain nombre de communes sous la pression des autorités d'occupation françaises. Elle est donc mieux placée que toute autre pour mesurer les conséquences du compromis franco-allemand auquel M. Adenauer a attaché son nom.

La consultation présentait en outre

	1955	1951
démo-chrétiens	741.568 (46,8%)	563.274 (39,2%)
socialistes	501.748 (31,7%)	488.374 (34,0%)
libéraux	201.839 (12,7%)	240.071 (16,7%)

Non seulement les démocrates-chrétiens font un bond considérable en avant, mais encore ils conquièrent, à la faveur d'une loi électorale qui exige des petits partis un quorum de 5% difficile à obtenir, une majorité absolue de 51 sièges sur 100...

Il est vrai que ce succès est partiellement acquis aux dépens des libéraux, qui perdent des plumes dans la bagarre et passent de 19 à 13 mandats. Comme les deux partis sont unis à Mayence comme à Bonn, ils disposeront désormais de 64 sièges contre 36 aux socialistes, alors que la proportion était de 62 à 38 dans la Chambre sortante.

Le parti libéral paie cher ses velléités d'indépendance lors de la ratification de la convention sarroise et l'on comprend que M. Adenauer, plébiscité et satisfait, soit déjà parti passer quelques jours de vacances sur la Bühlerhöhe...

D'autres vaincus

Le caractère tripartite du « Landtag » de la Rhénanie-Palatinat, confirmé en 1955 comme en 1951, ne signifie pas que la lutte se soit circonscrite entre démocrates-chrétiens, libéraux et socialistes. Là comme ailleurs on retrouvait le parti des réfugiés, qui ne réunit que le 1,9% des suffrages, les communistes, qui passent de 4,3% à 3,2% en quatre ans, une « communauté des électeurs li-

un intérêt particulier parce qu'elle coïncidait avec la signature du « Traité d'Etat autrichien », que d'aucuns cherchaient à présenter comme un « gage de bonne volonté soviétique », à un moment où la perspective d'une conférence à quatre remet au premier plan les problèmes du traité de paix avec la République fédérale et de la réunification.

La victoire d'Adenauer

Il n'est donc pas étonnant que l'opposition ait fait porter le poids de sa propagande en premier lieu sur la politique sarroise et générale du gouvernement de Bonn, cherchant à donner à cette consultation provinciale d'importance secondaire en elle-même, un certain caractère de plébiscite.

Ce calcul se révéla faux, comme le montre l'évolution du nombre des voix depuis 1951 :

	1955	1951
démo-chrétiens	741.568 (46,8%)	563.274 (39,2%)
socialistes	501.748 (31,7%)	488.374 (34,0%)
libéraux	201.839 (12,7%)	240.071 (16,7%)

« parti » qui était une réplique du « parti du Reich allemand » néo-nazi et qui ne réunit même pas le 3% des électeurs, et deux petits partis de caractère régional que nous citerons à titre de curiosité : l'alliance allemande, qui n'est qu'un camouflage communiste, et le « parti populaire pour l'ensemble de l'Allemagne » de l'ancien ministre fédéral Heinemann, parti « neutraliste » par excellence qui avait fait alliance avec les socialistes dans deux circonscriptions. Aucun de ces groupements n'atteignit le quorum de 5%.

Ces élections auront pour premier résultat de renforcer la position d'Adenauer dans le pays. Du point de vue régional elles n'apportent toutefois aucun changement, puisque, sans se laisser griser par leur unique siège de majorité absolue, le parti démocrate-chrétien a déjà laissé entendre qu'il était prêt à continuer sa collaboration avec les libéraux, sous la présidence du premier ministre sortant, M. Peter Altmeier.

Léon LATOUR.

Pour peu d'argent, vous écrirez longtemps avec la vraie pointe **BIC**

MUSIQUE VIVANTE

« MOTET ET MADRIGAL »

chante et joue en costumes d'époque des mélodies des XVI^{me} et XVII^{me} siècles

Morges est une petite ville ravissante et vieille. Quelques soirs de cette semaine (jeudi sera le dernier), une grille, au milieu de la Grand-Rue, s'ouvre sur une voûte sombre qui conduit à une cour intérieure, où un projecteur resuscite de vieilles pierres. Un escalier vestigieux monte à une salle meublée d'une immense cheminée armoriée et de bahuts Renaissance française. C'est là que Pierre Chatton fait revivre, presque dans l'intimité, la musique des 16^{me} et 17^{me} siècles. De Neuchâtel, le voyage en vaut la peine.

Pierre Chatton est le jeune professeur d'harmonie d'un conservatoire lausannois. Il a rassemblé une douzaine d'autres jeunes, et ce groupe vocal, appelé « Motet et Madrigal », chante ces mélodies simples et parfois déchirantes qui touchent l'âme du mélancolique XX^{me} siècle.

Mais, dans cette histoire maison morgienne (le musée Forel), ce n'est pas un chœur qui se produit debout sur la scène, les yeux levés sur la baquette de son chef. Les auditeurs pénètrent à Versailles. Derrière l'estrade, deux fenêtres s'ouvrent sur un décor du peintre Bonny, qui donne la perspective oblique d'un parc à la française. Des arbres aux troncs rouges s'inclinent dans le vert des pelouses et le bleu des fontaines.

Arrivent quelques chanteurs. Ils sont habillés de costumes de cour. Ils préparent un concert pour le roi. Assis autour d'une table, tout pareils aux personnages des tapisseries exposées aux murs, ils entonnent une grave mélodie : « Si c'est un grief tourment » (G. Costeley). Puis, venus du parc, apparaissent aux fenêtres de nouveaux personnages : ils se promenaient dans les allées, ils ont entendu les tristes accents de Costeley, ils viennent interrompre en chantant les musiciens, et les contraindre à la joie du printemps. Cela tourne au ballet de cour (cet acétre de l'opéra) : sur un mince argument prétexte, les chanteurs, accompagnés de loin par les cordes d'un invisible orchestre, produisent « Le chant des oiseaux » (Janquin), et « Puisque ce beau mois » (Costeley), avant de céder la scène à quelques danseurs, qui mimeront « La délivrance de Renaud » (ballet dansé au Louvre le 29 janvier 1617).

Outre « Motet et Madrigal » proprement dit, deux artistes admirables apportent leur concours à la représentation : la cantatrice B.

Retchitzki (Genève), dont la voix est plus douce et plus ravissante qu'on ne le verrait; et le luthiste José de Azpiazu (Genève aussi).

Après « La délivrance de Renaud » (qui se danse sur des mélodies de Guédron, Boësset, Bataille et de Visé), trois chanteurs, MM. Cl. Gagner, R. Gay et J. Violet, donnent des extraits de la comédie-ballet « Le Sicilien », dont on ne connaît en général que le texte de Molière, et dont ils ne donnent au contraire que la « Sérénade » de Lully.

Et c'est ainsi que, dans l'intimité d'une salle de deux cents places à peu près, se joue l'un des specta-

cles les plus « nouveaux » qui puisse actuellement être vu et entendu. Reconstitution historique? Certes non! Les costumes et les décors permettent au contraire aux musiciens d'être naturels, de faire oublier leur effort, leur présence matérielle.

De sorte que la musique semble spontanée. Et c'est pourquoi Pierre Chatton a donné à ses représentations le nom de « Puy de Musique » : les « puy » étaient les collines du pays de Gales, où s'assemblaient autrefois les chanteurs pour de grands tournois d'improvisation.

J.-M. V.

PETITS ÉCHOS DES LETTRES ET DES ARTS

LES LETTRES

★ Miguel Zamacoïs vient de mourir à Paris à l'âge de 89 ans. Il fut tour à tour journaliste, poète, nouvelliste et auteur dramatique. Il s'initia tout d'abord à la peinture à l'école des Beaux-Arts, mais ne tarda pas à entrer au journal « Le Gaulois » où il s'était fait remarquer par ses chroniques alertes et spirituelles et au « Figaro » où il tint pendant des années la chronique des spectacles. En 1905, il écrivit sa première pièce, suivie de nombreuses œuvres dont quelques-unes interprétées par Sarah Bernhardt. Il remporta deux fois le grand prix de poésie de l'Académie française. Par ses articles parus dans les grands magazines et journaux de l'époque, il s'est fait longtemps l'historique avisé, subtil et narquois de la vie parisienne.

★ Le prix Veillon de 5000 fr. destiné à récompenser un roman écrit en langue italienne a été décerné au jeune écrivain italien Giuseppe Cassieri, de Rodi-del-Gardano, pour son roman « Dove abita il prossimo » (Où habite le prochain). La cérémonie de la remise du prix s'est déroulée le 21 mai à Castagnola.

★ La grande loge suisse Alpina, qui avait organisé un concours littéraire parmi les écrivains romands et tessinois, a décerné les prix suivants : 1er prix : Felice Filippini (Lugano) ; 2me prix : Camille Dudan (Antagnès-sur-Ollon) ; 3me prix : Charly Clerc (Lugano).

LA PEINTURE

★ Le peintre Louis Rivier, qui habite au château de Mathod près d'Yverdon, vient de fêter son 70^{me} anniversaire. Ce paysagiste et portraitiste de renom a décoré de nombreuses églises en France et en Suisse. Plusieurs autres sanctuaires lui doivent leurs magnifiques vitraux. Il est également l'auteur des fresques de l'aula du Palais de Rumine, à Lausanne.

M. Rivier est membre correspondant de l'Institut. M. Richard Heyd, de Neuchâtel, a consacré à cet artiste vaudois, en 1943, une monographie très complète.

★ Le peintre chaux-de-fonnier très connu, M. Pierre Châtillon, vient de fêter son 70^{me} anniversaire.

LE THÉÂTRE

★ « Montserrat », pièce en trois actes d'Emmanuel Roblès, sera donné aux Arènes d'Avenches du 7 au 19 juillet. Joué par les acteurs du Théâtre des Arènes, équipe dont l'excellence a été appréciée l'an dernier (dans « Antigone » de Jean Anouilh), ce spectacle poignant sera mis en scène par Daniel Fillion, dans les décors et avec les costumes d'André Pache, et collégié d'un commentaire musical de Julien-François Zbinden.

PALACE
Deux derniers jours
Aujourd'hui et demain
matinées à 15 h.
Soirées à 20 h. 30.
MARTINE CAROL
RAF VALLONE
dans un film en couleurs
LA PENSIONNAIRE

LA MUSIQUE

★ Conçue il y a 30 ans, la salle de musique de la Chaux-de-Fonds est devenue une réalité. Grâce à l'appui de citoyens désintéressés, du bureau de contrôle des ouvrages d'or et d'argent et des autorités communales, l'inauguration de cette magnifique salle dont le bâtiment vient d'être achevé, aura lieu les 4 et 5 juin prochains. D'importantes festivités sont prévues pour fêter avec éclat ce grand événement.

Samedi soir, un grand concert sera donné par les plus importantes sociétés de la ville. Dimanche après-midi, l'Orchestre de la Suisse romande, la Société chorale de la Chaux-de-Fonds, la Chorale mixte du Locle et un quatuor de solistes, sous la direction de M. Carl Schürich, exécuteront l'ouverture de Léonore No 3 et la Neuvième symphonie de L. van Beethoven.

RADIO

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, joyeux réveil. 7.15, Inform. 7.20, farandole martiale. 9.15, émission radiocollaire : Les plongées du professeur Piccard. 9.45, marines... 10.10, reprise de l'émission radiocollaire. 10.40, Sigurd Jorsalfar, de Grieg. 11 h., émission d'ensemble. La Bohème, opéra de Puccini (deuxième émission). 11.15, quatuor à cordes, de Verdi. 11.40, Un Américain à Paris, de Gershwin. 11.55, refrains et chansons modernes. 12.15, musique champêtre. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.45, Inform. 12.55, une production de Jean-Marc Pasche : Sur tous les tons. 13.45, Troisième suite pour piano, de Mascottti. 16.30, la danse à l'Opéra. 17 h., feuilleton de Radio-Genève. 17.20, prélude à l'heure des enfants. 17.45, le rendez-vous des benjamins, avec Oncle Henri. 18.15, Egmont, ouverture de Beethoven. 18.25, la femme dans la vie. 18.40, deux marches classiques. 18.50, micro partout. 19.08, le Tour cycliste d'Italie. 19.15, Inform. 19.25, instants du monde. 19.40, un bonjour en passant. 19.50, questionnez, ou vous répondra. 20.10, rythmes en relief. 20.30, pour les enfants. 18.05, disques. 20.45, le mercredi symphonique, concert par l'Orchestre de la Suisse romande, direction : Edmond Appia. Solistes : Margot Pinter, pianiste, et André Pépin, flûtiste. Œuvres de Gluck et Tchaikovsky. 22.30, Inform. 22.35, les Nations Unies vous parlent. 22.40, place au jazz. 23.10, dernières notes...

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, Inform. 6.20, gymnastique. 6.30, concert variété. 7 h., Inform. 7.05, musique populaire. 11 h., émission d'ensemble. 21.15, musique récréative. 12.30, Inform. 12.40, le Radio-Orchestre, direction : Jean Meylan. 13.25, imprévu. 13.35, mélodies d'opérettes et de films. 14 h., pour madame. 16.30, disques. 16.35, Quatuor à cordes en ré majeur. 17.05, des enfants apprennent à chanter. 17.30, service d'informations pour les enfants. 17.35, pour les enfants. 18.05, disques. 18.40, causerie. 19 h., violon, par S. Bakman. 19.20, communiqués. Tour d'Italie. 19.30, Inform. 20.10, Harmonie municipale de Berne. 20.30, problèmes scolaires à notre époque. 21.15, fragments de la Fête des villageois 1927. 22.15, Inform. 22.20, surprise-party.

A chaque repas une fraîche

SALADE



quel régal avec la fine et pure

HUILE D'ARACHIDES ASTRA



L'HUILE D'ARACHIDES ASTRA est extraite en Suisse même de graines triées avec soin et fraîchement pressurées. A l'état absolument pur, elle est mise directement en bouteilles bouchées hermétiquement et enveloppées dans l'emballage rouge ASTRA anti-lumière. C'est ainsi que l'huile claire et dorée reste fraîche de la première à la dernière goutte.

A 671A

BAUERMEISTER FRÈRES

NEUCHÂTEL

Installations sanitaires
Devis, transformations

Renseignements techniques :
tél. 5 17 86 - Place-d'Armes 8-10

Même si vous êtes confortablement installé dans l'Express des Glaciers...



toujours avec



prêt-à-porter de



VÊTEMENTS-SA NEUCHÂTEL

DENTISTE

Pressant. A remettre pour cause de départ, dans ville industrielle, à une demi-heure de Neuchâtel, cabinet dentaire avec laboratoire et rayons X. Convient pour succursale. Bonne clientèle. A disposition appartement de cinq chambres avec garage. Tout confort, loyer modéré. Offres sous chiffres P. 4078 N. à Publicitas, Neuchâtel.

SAUCISSES DE VEAU

UN DÉLICE à la boucherie GUTMANN Avenue du Premier-Mars

Le Petit Poucet s'y serait retrouvé!



L'horaire « ECLAIR » est si facile à consulter. IL EST EN VENTE PARTOUT

LA PLUS BELLE LESSIVE AVEC LA NOUVELLE MACHINE A LAVER Galley

De 14 à 18 h.
MARDI 24
MERCREDI 25 à l'entre-sol de notre magasin Seyon 10

DÉMONSTRATION par le spécialiste de la fabrique

Chaque cliente est invitée à apporter 2 kg. de linge

- 3 kg de linge sec - Méthode
- de lavage réglable sans
- détérioration du linge - Chauffage
- jusqu'à l'ébullition par 1,2 - 2,0
- ou 3 kwh. - Prix depuis frs. 650.-
- avec pompe et calandre.



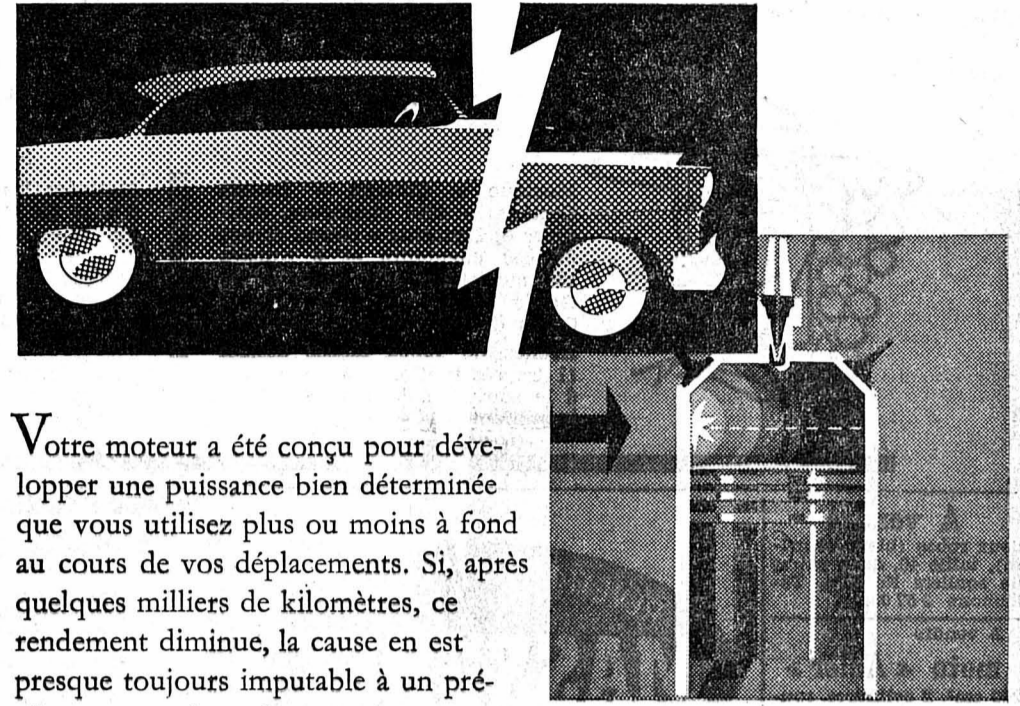
Seyon 10



NEUCHÂTEL

Tél. 5 45 21

Le rendement du moteur de votre voiture a-t-il diminué?



Votre moteur a été conçu pour développer une puissance bien déterminée que vous utilisez plus ou moins à fond au cours de vos déplacements. Si, après quelques milliers de kilomètres, ce rendement diminue, la cause en est presque toujours imputable à un pré-allumage par incandescence.

Le pré-allumage par incandescence est provoqué par des résidus de combustion à teneur de plomb qui se déposent dans les cylindres. En raison des conditions actuelles de fonctionnement, il s'avère impossible d'empêcher cette formation de résidus. Par contre, depuis l'adjonction d'I.C.A. (Ignition Control Additive) à la benzine Shell et au Super Shell, on est parvenu à supprimer le pré-allumage par incandescence et les courts-circuits aux bougies. Des milliers d'essais effectués dans tous les pays du monde l'ont confirmé.

Le résultat se manifeste dès le second plein du réservoir, c'est-à-dire dès que celui-ci ne contient plus que la benzine Shell avec I.C.A. ou du Super Shell avec I.C.A.

Le moteur tourne alors plus sagement, plus silencieusement et recouvre toute sa puissance qu'il conserve tant que l'on utilise du carburant Shell avec I.C.A.

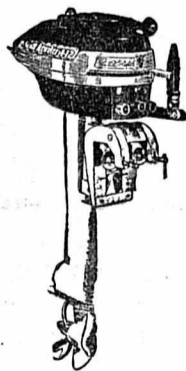


avec



Patent n° 294.341

La benzine Shell avec I.C.A. et le Super Shell avec I.C.A. mettent en valeur toute la puissance du moteur.



Exceptionnel!

Moteurs Scott-Atwater

BAL-O-MATIC, avec marche avant, position neutre, marche arrière.

Conditions très avantageuses. Pièces de rechange à 50% des prix de liste.

Le premier HORS-BORD vidangeant votre bateau 3 à 7 1/2 HP.

MARKSA S.A.

Ronde 4 bis LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 2 11 60

TOURS DE LITS

laine, un beau choix à

Fr. 115.-

BENOIT, Maillefer 20, - Tél. 5 34 69 (Crédit)

POUR VOTRE LITERIE :

Adressez-vous en toute confiance

à la maison spécialisée

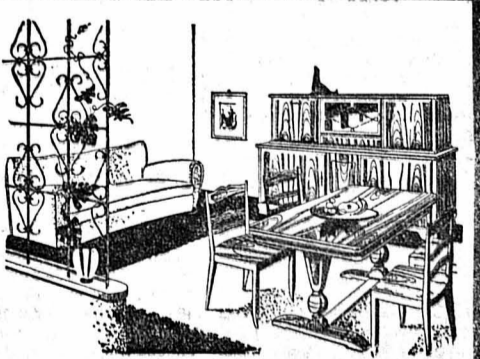


Fbg. du Lac 1 NEUCHÂTEL Tél. 5 26 46

qui vous offre des

duvets-traversins-oreillers

de qualité à des prix avantageux



SEULEMENT 10% AVANT LA LIVRAISON

puis des mensualités selon vos possibilités (jusqu'à 36 mois de crédit)

Chambres à coucher dep. Fr. 30.- par mois
Salles à manger dep. Fr. 18.- par mois
Studios dep. Fr. 17.- par mois

Meubles MATILE, Le Locle

réputé pour sa bonne qualité depuis 1918

Veillez me soumettre votre collection. Nom : Adresse :

FN.



Des cheveux soyeux

Le shampooing concentré Franco-Suisse

combat efficacement les cheveux gras. Doux et délicat - convient aussi aux épidermes les plus sensibles. Grand tube Fr. 2.75 Petit tube Fr.-.65

Vos cheveux ont besoin de ce shampooing



Des cheveux sans pellicules

Concentré de pétrole à base d'orties Franco-Suisse

La seule lotion pour les cheveux offrant une garantie absolue contre la chute des cheveux et les pellicules opiniâtres. Grand flacon Fr. 6.70 Petit flacon Fr. 5.-

Succès ou argent remboursé



Une coiffure irréprochable

BEL-FIX Franco-Suisse

Le nouveau fixatif pour les cheveux aux 3 grands avantages Tube Fr. 2.30

L'élixir de vie de vos cheveux.

En vente dans toutes les maisons de la branche Engros: Ewald & Cie SA, Prallières (VD)



Dès aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
pour 3 soirs

un grand film
de cape et d'épée

LE COURRIER DU ROI

d'après « Le Rouge et le Noir »
le roman de STENDHAL, avec

Rossano BRAZZI
Carlo NINCHI
Valentina CORTESE

FÊTE DES VIGNERONS VEVEY 1-14 AOÛT

Spectacle grandiose · Unique au monde · Seulement 4-5 fois par siècle



Musique - Chœurs - Ballets
Cortèges - 4000 chanteurs, dan-
seurs et figurants - Grand chœur
de 450 chanteurs et 6 solistes
120 musiciens - Musique de la
Garde Républicaine de Paris -
Corps de ballet professionnel.
Arènes de 15000 places assises
11 représentations, 5 le matin,
6 le soir, 3 h. 1/4 d'un spectacle
inoubliable.

Matinées les 1^{er}, 4, 6, 9 et 12, à
8 h. 30 (le 1^{er} à 8 h.), entrées de
Fr. 10.- à 70.-. Nocturnes les
2, 5, 7, 10, 13 et 14 à 20 h. 15,
entrées de Fr. 10.- à 80.-. Grands
cortèges les 1^{er}, 7 et 14 dès 15 h. :
32 chars, 15 musiques. Fête de
nuit le samedi 6 dès 21 h.
Parcs Autos - Camping - Facilités
de transport, trains et bateaux
spéciaux.

Vente des billets, renseignements,
prospectus, bulletins de commande
avec plan des estrades et prix, au
Bureau central de location, 8, rue
du Conseil, Vevey. Tél. (021) 5 58 21
(envoi des billets sur commande
contre paiement préalable au
C.C.P. II b 3000, Vevey; aucun
envoi contre remboursement) et
dans les Agences de voyages.
Prospectus : Bureaux renseignements.

A vendre
deux robes (bleue et grise),
taille 40, deux paires
de souliers No 37 1/2. Tél.
5 67 63.

A vendre
moto « Adler »
200 cm³, 2 cylindres, rou-
lé 20.000 km., impôts et
assurances 1955 payés,
prix avantageux. Henri
Rihoz, avenue Robert 31,
Fontainemelon.

A vendre
« Puch » 125
sport, ayant roulé 15.000
kilomètres, en bon état.
S'adresser à Jacques Vi-
vot, rue de Corcelles 4,
Peseux.

A vendre
un accordéon chromati-
que, modèle « Tango », 3
registres et 1 registre or-
gue de cinéma; un vio-
lon entier (luthier); une
mandoline; deux remor-
ques (vélo); une mar-
mite à vapeur « Secu-
ro », 6 l.; deux chapeaux
d'homme, neufs, No 54.
S'adresser par téléphone
au No 5 34 54.

Pour vos massifs, plan-
tez les
dahlias nains
« Mignon », très avan-
tageux. S'adresser à
A. MERMIGNON, jardiner,
Saint-Blaise. Tél. 7 53 67
ou 7 52 92.

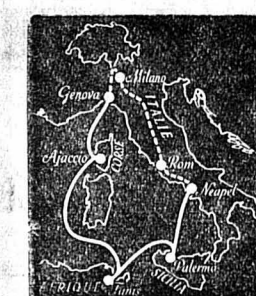
A vendre en parfait
état un
banc de jardin
ainsi qu'une table de
ping-pong. S'adresser
à A. MERMIGNON, Saint-
Blaise, tél. 7 53 67 ou
7 52 92.

AVIS DIVERS

Réparations
Nettoyages
de tous tapis PERSES et
autres, Georges CAVIN,
rue de l'Immobilier 5,
Tél. 5 49 48.

TAXIS CAB
Dès 50 ct. le km.
Tél.
5 22 02
Service
permanent

PERCY
NIGG
le sensationnel
pianiste-chansonnier
En après-midi
et en soirée
« A la Chaumière ».



Croisière en méditerranée
du 25 au 31 juillet 1955
Rome-Naples (Capri)-Palermo-Tunis-Ajaccio (Corse)-
Gênes. Une croisière de 1600 km avec le transatlantique
moderne M/S ROMA, 18 000 t. Excellente cuisine!
Prix à partir de la frontière: (Chiasso ou Iselle)
Classe touristique Fr. 275.- à 435.- vin y compris
1^{re} classe Fr. 520.- à 775.-

Croisière sur l'atlantique du 3 au 19 août 1955
Le Havre - Londres - Dublin - Madère (Funchal) - Casa-
blanca - Tanger - Lisbonne - Porto - Le Havre
avec M/S BATORY, 14 300 t.
Prix à partir de Bâle: 2^e classe: Fr. 720.- à 1245.-
Tous renseignements et inscription pour ces
croisières aussi auprès de votre agence de voyages.

Extrait	jours Fr.	Paris	jours Fr.
Laponie-Soleil de minuit	15 475.-	Juan-les-Pins	8 198.-
Croisière sur le Rhin et Hollande	10 215.-	Yugoslavie	8 175.-
Grèce (Athènes et Crète)	14 465.-	Algérie en avion	13 415.-
Camping au bord de la mer (Adria)	8 96.-	Cattolica-Riccione	8 105.-
Espagne, Costa Brava	13 286.-		

Demandez le programme détaillé
Berne Waisenhausplatz 10 Tél. 2 31 14

POPULARIS TOURS

ou chez :

Voyages et transports S. A., la Chaux-de-Fonds
avenue Léopold-Robert 62, tél. (039) 2 27 03

Natural S. A., Agence de voyage, Bienne
rue Neuhaus 40, tél. (032) 2 05 71

REVÊTEMENTS DE SOLS
MASSERREY
FONDS - ESCALIERS - PAROIS
NEUCHÂTEL - PARCS 42

L'ÉCLAT ENTREPRISE
SPÉCIALISÉE
remet vos parquets à neuf,
fenêtres, boiserie, tapis
Devis sans engagement
R. Sallin et A. Bräuchi
Tél. 5 53 61 Tél. 5 66 68

Voyages de Pentecôte
en cars pullman modernes
28-30 mai (Pentecôte) Tout compris
Engadine - lac de Côme - Tessin Fr. 115.-
Heidelberg - vallée du Neckar -
Stuttgart » 120.-
Alpes bavaroises - Munich » 120.-
29-30 mai (Pentecôte)
Pérouges - Lyon - Bourg-en-Bresse » 80.-
Savoie » 82.-
Simplon - Iles Borromées » 80.-
Appenzel - lac de Constance -
Chutes du Rhin » 66.-
Demandez-nous les programmes détaillés, ainsi
que le calendrier de voyage illustré en cou-
leurs avec plus de 250 voyages, qui réaliseront
vos rêves de vacances.

ERNEST MARTI S. A.
KALLNACH (Berne)
Tél. (032) 8 24 05

Mr. Pilate
2132 m. alt.
l'excursion
unique
en Suisse Centrale

Excursions
FISCHER

Mercredi
25 mai
Fr. 7.-
LES BRENETS
(SAUT-DU-DOUBS)
Départ : 13 h. 30
Renseignements - Inscriptions
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **RABUS, optique** Tél. 5 11 38

Excursions - Peseux / Neuchâtel
A. Blättler, tél. 5 73 30, Neuchâtel

COURSES DE PENTECÔTE

ENGELBERG TRUBSEE aller par Lucerne retour par le Brunig Départ à 6 h. 30	Dimanche 29 mai Fr. 23.- avec Trubsee Fr. 27.- (funiculaire- téléphérique)
LES AVANTS-MONTREUX (cueillette des narcisses) Départ à 8 heures	Dimanche 29 mai Fr. 15.-

Renseignements - Inscriptions
WITTWER
Tél. 5 26 68
Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac
Téléphone 5 28 40

Excursions
FISCHER

PENTECÔTE

Dimanche 29 mai Fr. 15.-	LES AVANTS-MONTREUX (cueillette des narcisses) Départ : 8 heures
Dimanche 29 mai Fr. 15.50	LAC-BLEU-KANDERSTEG Départ : 7 h. 30
Dimanche 29 mai Fr. 7.-	CHASSERAL Départ : 13 h. 30
Dimanche 29 mai Fr. 5.-	CHALET HEIMELIG Départ : 14 heures
Lundi 30 mai Fr. 11.-	RUTHUBELBAD L'EMMENTAL - BERNE Départ : 13 heures
Lundi 30 mai Fr. 7.-	LES SAGNETTES (cueillette des narcisses) Départ : 13 h. 30

Renseignements - Inscriptions
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou **RABUS, optique** Tél. 5 11 38

Dimanche de Pentecôte, 29 mai 1955
**Tour du lac des
des Quatre-Cantons**
Prix de la course : Fr. 30.- (dîner compris)
Départ : 6 h. 30 Peseux Place du Temple
6 h. 45 Neuchâtel Place de la Poste

Lundi de
Pentecôte
30 mai 1955
Fr. 7.-
LES BRENETS
(Saut-du-Doubs)
aller par la Tourne
retour par la Vue-des-Alpes
Départ : 13 h. 30 Neuchâtel
Place de la Poste
13 h. 45 Peseux Place du Temple

Dimanche
19 juin 1955
Fr. 14.-
GENÈVE
(Match international
Suisse-Espagne)
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
NEUCHÂTEL : Mme Betty Fallet, cigares,
Grand-Rue
PESEUX : Droguerie Chevalley, tél. 8 15 07
Excursions - Peseux / Neuchâtel
A. Blättler, tél. 5 73 30, Neuchâtel

**VACANCES
EN ITALIE**

Miramare di Rimini (Adria) «Albergo Tonini»
Tél. 83 18, directement au bord de la mer, propre
gestion, tout confort, Mai-octobre Lit. 1250, juin,
septembre Lit. 1400 par jour, tout compris, Juillet,
août : veuillez demander les prix, s. v. p.

Hôtel du Cheval Blanc
COLOMBIER
TÉLÉVISION
Tous les soirs dans la salle rénovée

À LA CHAUX-DE-FONDS
L'HOTEL MOREAU
vous offre l'extrême bien être de la maison privée
Toutes ses chambres avec cabinet de toilette, douche ou bain, téléphone et
radio : de Fr. 12.50 à Fr. 22.-, petit déjeuner, taxes et service compris.
AU BEL ÉTAGE : Petit lunch à Fr. 3.50. Dîner Fr. 5.50 et Fr. 7.50
À LA ROTISSERIE : le Menu français à Fr. 10.- et sa Grande Carle.

1930 - 1955
25 ans d'expérience,
25 ans de succès.
ÉCOLE BENEDICT
NEUCHÂTEL Terreaux 7

Fr. 15.000.- à 18.000 au 5 %
+ participation aux bénéfices sont demandés
pour branche annexes de l'horlogerie. —
Adresser offres écrites à F. L. 353 au bureau
de la Feuille d'avis.

Asperges de Chiètres, bien servies
Hôtel Jura
CHIÈTRES
H. KRAMER-HURNI Tél. (031) 69 51 11

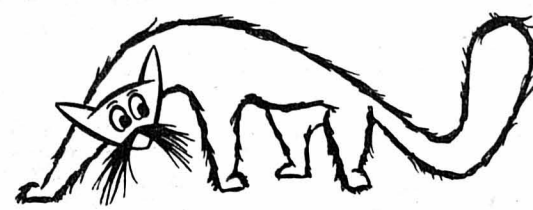
Café-restaurant des Halles
— Le centre gastronomique —
Tél. 5 20 18

**Vous tous qui moult aimez
manger salé et boyre sans
eau, point n'aurez regrets ni
male faim ni grand soif, quand
la Table des Halles quitterez.**

ECHANGE
On cherche, du 1^{er} au 31 août,
PLACE DE VACANCES
pour jeune fille de 14 ans; région Neuchâtel -
Yverdon. En échange, une jeune fille du même
âge pourrait séjourner dans famille d'entrepreneur
à Staufen-Baden, du 1^{er} au 30 juillet.
Adresser offres à Walter Hanke, ingénieur diplômé,
Staufen-Baden (Allemagne).

TRANSPORTS EN TOUS GENRES
avec camion Diesel basculant
Travail consciencieux
S'adresser à
Roger KREBS, transports
Cressier (NE) Tél. 7 71 95

Clôtures métalliques
Jeune artisan, serrurier-soudeur, connais-
sant à fond la pose des clôtures métalliques,
s'intéresserait financièrement à une entre-
prise de la branche pouvant lui assurer une
activité régulière.
Adresser offres écrites à V. M. 399 au
bureau de la Feuille d'avis.



CHÈRES CLIENTES
**APPORTEZ-NOUS VOS FOUR-
RURES EN CONSERVATION**
AVANT DE VOIR VOLER LES
MITES

C'EST PLUS PRUDENT !..

la boutique de
Jacmine

Tél. 5 27 90 — 16, rue de l'Hôpital

CINÉMA

THÉÂTRE

Ce soir mercredi, vendredi
et samedi à 20 h. 30

Tél. 5 21 62

Un film policier angoissant
MYSTÉRIEUX

Une poursuite
impressionnante
et exceptionnelle



**ULTIME
SURSIS**

et
un deuxième
film avec
Allan Rocky Lane

Attention : jeudi soir,
pas de spectacle

Versions sous-titrées français-allemand

Durs d'oreilles

**CONSULTATION GRATUITE
ET SANS ENGAGEMENT**

Pharmacie MONTANDON, 11, rue des Epancheurs
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 49 09

Vendredi 27 mai, de 8 h. à 18 h. 30

Nos spécialistes vous présentent un grand choix
des nouveaux modèles, format miniature.

WENDTON et TELEX

Appareils acoustiques sans pile B

avec transiteurs et conduction invisible à partir de Fr. 178.-
à lampes et de Fr. 460.- à transiteurs.

Profitez de cette occasion pour vous renseigner et amenez
vos amis atteints de surdité. Les anciens appareils sont
échangés à des conditions avantageuses. A défaut de votre
visite, demandez nos PROSPECTUS GRATUITS.

PAUL-E. BOMMER - ZURICH

Maison spécialisée pour appareils acoustiques
Talstrasse 39 - Tél. (051) 27 27 08

Succursale de Lausanne :

Avenue de Morges 7 Tél. (021) 25 95 08

CONSULTATIONS TOUS LES SAMEDIS ET SUR DEMANDE



Entre nous: Maintenant un élégant chapeau de paille - une casquette blanche!

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Boulganine et Tito

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un point mérite ici d'être souligné : c'est M. Krouchtchev qui sera chef de la délégation soviétique en Yougoslavie. Il est donc clair que le futur rapprochement soviéto-yougoslave devra se faire suivant les lignes idéologiques. M. Molotov, ministre soviétique des affaires étrangères, n'y va même pas du tout. Cela est d'une importance absolue primordiale. Car, tant qu'il s'agit de rapports entre Etats, et en particulier de profits tangibles, ce que l'Ouest pourrait lui offrir serait certainement plus attrayant pour la Yougoslavie que les propositions éventuelles de l'U.R.S.S. Pourtant, lorsque « la fraternité des partis communistes » entre en jeu, tous les atouts se trouvent évidemment entre les mains de Moscou.

D'ailleurs, la visite de Boulganine et de Krouchtchev, comme le maréchal Tito ne cesse de se déclarer également distant des deux blocs rivaux, ne devrait rien changer en théorie, à l'état de choses existant. Mais une nette et visible amélioration des rapports soviéto-yougoslaves fera nécessairement pencher la balance délicate des sympathies populaires et gouvernementales du côté de l'Est. Car les troupes alliées ayant quitté l'Autriche, la Yougoslavie cessera de se sentir réellement

protégée contre une éventuelle pression russe et, en même temps, les nombreux partisans de Moscou qui se trouvent toujours dans le pays de Tito, gagneront du terrain et des influences.

L'alliance balkanique va-t-elle s'effondrer ?

Ainsi il ne sera plus possible de compter sur la Yougoslavie comme chaînon unissant la Turquie et la Grèce aux autres pays de l'O.T.A.N. L'alliance balkanique sera virtuellement détruite.

Et cela, combiné avec la signature du traité d'Etat autrichien, signifie la destruction virtuelle des plans stratégiques de la défense occidentale.

En effet, spirituellement, économiquement et politiquement, l'Autriche fera, certes, partie de l'Occident. Mais — étant neutre — elle ne pourra point signer d'alliances militaires et n'entrera pas dans le cadre de l'O.T.A.N. Ainsi les lignes de communications atlantiques seront bouleversées et toute possibilité de réduit alpin exclue. En outre, l'Autriche se trouvera virtuellement à la merci de l'U.R.S.S., dont les troupes — particulièrement après la signature du récent traité de Varsovie — seront stationnées en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Roumanie, tandis que les troupes américaines, britanniques et françaises se trouveront, elles, à des centaines, sinon à des milliers de kilomètres.

Les accords de Paris deviennent problématiques

Mais songeons encore au problème brûlant de l'Allemagne. L'Occident avait maintes fois déclaré qu'il désire voir l'ancien Reich unifié et libre. Il aurait fallu pour cela obtenir l'accord de Moscou. Or, l'U.R.S.S. offrait jusqu'ici au peuple allemand l'unification dans le communisme. Cela ne le tentait pas du tout, ou fort peu. Mais changeant soudainement de méthode, Moscou offre aujourd'hui l'unification dans la neutralité, ce qui attire la grande majorité des Allemands, surtout lorsqu'ils comparent leur situation à celle des Autrichiens.

Aussi la discussion de ce problème devient inévitable, et cela risque de rendre l'application pratique des accords de Paris fort complexe, ou, du moins — beaucoup plus lente que l'on ne prévoyait.

Ainsi, par deux manœuvres diplomatiques habiles et inattendues — la signature rapide du traité autrichien et un geste spectaculairement amical vis-à-vis de la Yougoslavie — l'U.R.S.S. a toutes les chances d'obtenir une bonne partie de ce qu'elle cherchait en vain d'atteindre par des menaces et des agitations de communistes locaux : ralentir, sinon décomposer, l'organisation de la défense commune de l'Europe et soulever un vaste mouvement « neutraliste » qui, en fin de compte, ne pourra que faire le jeu de Moscou.

M.I. CORY.

L'Assemblée nationale aborde la réforme de la Constitution

par le biais d'une simplification de la procédure de révision

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La réforme des institutions est enfin venue hier en discussion, non pas sur le fond, mais sur un point de procédure, extrêmement important d'ailleurs. Il s'agit de savoir, comme le demande entre autres M. Paul Reynaud, s'il y a lieu ou non d'aménager l'article 90 de la Constitution ; en d'autres termes, de savoir si une procédure nouvelle, plus simple que celle instaurée en 1946, ne permettrait pas une révision rapide des textes constitutionnels.

Une procédure à accélérer

Dans l'état actuel des choses, toute modification de la charte du régime est subordonnée à deux votes successifs et complémentaires. Le premier, à la majorité absolue des deux assemblées, autorise la discussion ; le second, à la majorité des trois cinquièmes, est requis pour que la révision d'un article quelconque puisse être acquiescée.

Cette procédure est lente, et, qui plus est, pratiquement irréalisable, la majorité finale des trois cinquièmes apparaissant comme un objectif autant dire inaccessible.

Accord sur le principe, désaccord sur les méthodes

Dans ces conditions, il est apparu qu'avant de s'attaquer aux réformes elles-mêmes, il serait sans doute beaucoup plus sage de définir au préalable une procédure préliminaire simple et efficace. C'est sur ce point de droit constitutionnel interne qu'on a débattu tout hier à l'Assemblée nationale, et à l'exception des communistes, il semble bien que tous les partis politiques sont d'accord sur la nécessité d'une remise en ordre des institutions. Là où les opinions divergent, c'est évidemment sur les méthodes propres à y parvenir, et si la droite et même le centre sont d'accord pour soutenir M. Paul Reynaud dans son effort de clarification et de simplification, au parti socialiste et au M.R.P., on redoute que la procédure alléguée imaginée par le leader des droites n'aboutisse finalement à remplacer l'instabilité ministérielle par l'instabilité constitutionnelle.

C'est donc, on s'en aperçoit, un débat de très grande importance qui s'est institué hier au Palais-Bourbon, et dont le résultat, c'est-à-dire le vote éventuel de la révision de l'article 90 de la Constitution, peut avoir des répercussions considérables sur l'ensemble même du travail parlementaire et gouvernemental.

Trois jours pour prendre la décision

Le dommage, en la circonstance, est que cette amorce de débat constitutionnel se produit trois jours avant les vacances parlementaires, ce qui laisse bien peu de temps pour faire œuvre utile. A la vérité, d'ailleurs, un simple avis favorable à la révision de ce fameux article 90 constituerait déjà une inappréciable victoire pour les parlementaires réformistes. Ceux-ci ne désespèrent pas de l'obtenir et comptent pour atteindre ce résultat sur le concours

de M. Edgar Faure, dont on se rappelle peut-être qu'à maintes reprises, depuis qu'il est président du conseil, il s'est déclaré partisan d'une réforme profonde des institutions.

M.-G. G.

« Pravda »

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La politique qui mena au pacte Atlantique, aux accords de Paris et à l'U.E.O., déclare tout d'abord cette note, a été librement choisie et soutenue par le gouvernement italien, avec la conviction que l'union et la force de l'Occident auraient découragé l'agression et diminué la tension internationale.

Au moment même où cette politique reçoit la confirmation des faits et que l'on commence, semble-t-il, à entrevoir les fruits attendus de détente et de paix, l'Italie devrait, elle, l'abandonner ?

Selon l'ambassade américaine Il n'y a pas eu de négociations directes entre Rome et Washington

ROME, 25 (A.F.P.) — A propos des informations selon lesquelles l'Italie aurait proposé à l'O.T.A.N. que soient transférées sur son territoire les forces alliées évacuées d'Autriche, on dément, à l'ambassade des Etats-Unis à Rome, qu'il y ait eu des négociations directes entre Rome et Washington.

Lausanne ne remplit pas les conditions nécessaires à une conférence à quatre

selon la « Pravda », qui accuse les Occidentaux d'accumuler les obstacles à cette rencontre

PARIS, 23 (A.F.P.) — La « Pravda » a accusé les puissances occidentales de chercher « à opposer des obstacles techniques » à une conférence à quatre. Son éditorial a provoqué une certaine surprise dans les milieux diplomatiques français. « Il affirmait notamment que Vienne, lieu de rencontre proposé par l'U.R.S.S., remplit toutes les conditions nécessaires, tandis que Lausanne n'en remplit aucune.

Il est parfaitement normal, répond-on à Paris, que les Occidentaux procèdent à des échanges de vues sur le lieu et la date de la conférence, et le choix de Vienne, considéré comme absolument naturel par l'U.R.S.S., est contestable puisque, à l'époque envisagée pour la rencontre des « quatre », l'Autriche n'aurait pas encore été évacuée par les forces d'occupation.

Déclarations Dulles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Personne ne peut croire que cette nation jouerait le rôle d'un neutre »

Le secrétaire d'Etat a déclaré ensuite qu'une politique de neutralité ne pouvait s'appliquer à un pays comme l'Allemagne. Personne, pas même l'Union soviétique, ne peut croire qu'une nation de septante millions d'habitants, héritière d'une grande tradition, puisse jouer un rôle de neutre. De même, ni les nations européennes, ni l'Union soviétique ne pourraient concevoir un Allemagne entièrement indépendante, mais qui posséderait une armée dont rien ne limiterait les effectifs et l'armement.

L'Autriche, par contre, a dit encore le secrétaire d'Etat, est un petit pays, et sa neutralité ne s'accompagne d'aucune restriction de l'importance de ses forces armées.

L'humble pèlerinage de Boulganine à Belgrade donnera « des idées » aux peuples dépendants

Le secrétaire d'Etat a été prié d'expliquer ensuite sa déclaration selon laquelle la politique d'unité et de fermeté de l'Occident avait contraint l'Union soviétique à des changements de tactique « ouvrant de nouvelles possibilités ».

M. Dulles a répondu qu'il était évidemment difficile de faire la différence entre la tactique et la stratégie, mais qu'il était certain néanmoins que les plus récentes manifestations de la politique de Moscou — le traité d'Etat autrichien et le « pèlerinage » de Belgrade — sont appelées à avoir des répercussions considérables parmi les nations satellites.

Il est évident, a poursuivi le secrétaire d'Etat, que lorsque les troupes soviétiques se retirent d'un pays, cela se répercute dans d'autres pays où subsistent des garnisons soviétiques. De même, il n'est pas possible de voir le chef du gouvernement soviétique effectuer « un pèlerinage rempli d'humilité » à Belgrade sans que cela donne des idées à d'autres nations qui ont été traitées comme des fantoches par l'U.R.S.S.

M. Dulles a ajouté qu'il n'y a aucun changement dans la politique américaine d'assistance militaire à la Yougoslavie.

La question des satellites devrait être discutée par les « quatre »

En réponse à des questions, M. Dulles a donné d'autres part les indications suivantes sur la conférence des « quatre » :

1. Il appartiendrait aux puissances invitées de proposer la date et le lieu de la conférence. Cela n'a pas encore été fait jusqu'à présent.

2. Il n'est pas prévu de faire précéder la conférence des « quatre grands » d'une réunion des chefs de gouvernements des alliés occidentaux. (Du côté occidental, les préparatifs de la conférence se font à un échelon moins élevé.)

3. Il serait indiqué de faire figurer à l'ordre du jour d'une conférence des « quatre grands » la question des nations satellites car, a expliqué M. Dulles, une raison de la tension internationale est le fait que ces nations sont privées de liberté.

POUR PARLER ALLEMAGNE - ETATS-UNIS SUR L'AIDE MILITAIRE

DUSSELDORF, 24 (A.F.P.) — L'aide militaire américaine à l'Allemagne sera donnée à la fois dans le cadre de l'O.T.A.N. et dans celui d'accords bilatéraux, a rappelé M. James Conant, ambassadeur des Etats-Unis, à Dusseldorf, où il est aujourd'hui en visite officielle, devant le « Landtag » de Rhénanie-Westphalie.

L'ambassadeur a dit à ce sujet que des conversations sont actuellement en cours entre représentants de l'ambassade et représentants du gouvernement fédéral, sur l'ampleur des livraisons de matériel lourd et de matériel d'instruction.

M. Adenauer se rendra aux Etats-Unis en juin

BONN, 24 (A.F.P.) — On confirme à Bonn que le chancelier Adenauer se rendra vers le milieu du mois de juin aux Etats-Unis. Le chancelier doit recevoir le titre de docteur honoris causa de l'Université de Harvard, dans le Massachusetts.

Consultations occidentales sur la date de la conférence des « quatre »

NEW-YORK, 24. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Bien que les Etats-Unis soient toujours de l'avis qu'une conférence des ministres des affaires étrangères aurait été plus opportune qu'une réunion à l'échelon suprême, le département d'Etat n'en fera pas moins tout son possible pour accélérer la préparation de la conférence.

Des consultations entre Washington, Londres, Paris et Moscou sont en cours, et le secrétaire d'Etat Dulles espère que le lieu et le jour de la conférence pourront être fixés ces prochains jours. Les « Etats-Unis » verraient assez que la rencontre eût lieu immédiatement après la fin de la session du Congrès, c'est-à-dire pendant la seconde moitié de juillet.

On pense à Washington que la durée de la conférence ne dépassera pas une semaine, puisque les « quatre grands » s'en tiendront uniquement à un « tour d'horizon » diplomatique sans s'occuper de questions spécifiques. M. Dulles estime cependant qu'il faudra des mois, voire des années, jusqu'à ce que Moscou consente à s'entendre au sujet de la réunification de l'Allemagne ou du désarmement atomique.

Voyage Eisenhower en Europe ?

Les rumeurs selon lesquelles le président Eisenhower entreprendra prochainement un voyage en Europe et dans d'autres pays, ont déjà défrayé la chronique à maintes reprises. Aussi apprend-on d'Angleterre, de France, d'Allemagne et d'Italie que ces pays seraient disposés à le recevoir officiellement. Le secrétaire d'Etat Dulles avait cependant laissé entendre que la visite du président en Europe dépendait avant tout de l'évolution de la situation politique aux Etats-Unis et dans le monde.

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH		Cours du	
OBLIGATIONS	23 mai	24 mai	
1/2 % Fed. 1946, Juin	103	103	
3/4 % Fed. 1946, avr. 1947	102	101.90	
3 % Fédéral 1949	101 1/2	101	d
3 % C.F.F. 1903, diff.	101 3/4	101 1/2	d
3 % C.F.F. 1938	100 3/4	101	d
ACTIONS			
Un. Banques Suisses	1385	1385	
Société Banque Suisse	1297	1292	
Credit Suisse	1405	1400	
Electro Watt	1385	1380	
Interhandel	1435	1465	
Motor-Colombus	1205	1198	
S.A.E.G., série 1	85	86	d
Italo-Suisse, priv.	315	314	
Réassurances, Zurich	800	10850	
Wintarthur Acad.	800	8600	
Zurich Accidents	5400	5250	
Aar et Tessin	1377	1380	
Saurer	1187	1185	
Aluminium	2795	2780	
Bally	1045	1035	
Brown Boveri	1855	1815	
Fischer	1425	1428	
Konz	1208	1203	
Festil Alimontana	2008	1998	
Sulzer	2340	2310	
Baltimore	195 1/2	192 1/2	
Pennsylvania	118 1/2	114	
Italo-Argentina	34 1/2	34	
Royal Dutch Cy	630	632	
Sodeo	56 1/2	57	
Standard Oil	424	479	
En. Pont de Nemours	826	822	
General Electric	223 1/2	220	
General Motors	414	411	
International Nickel	274	271	
Kennecott	451	451	
Montgomery Ward	383	329	
National Distillers	89 1/2	89	
Allumettes B	60	59 1/2	d
U. States Steel	387	349	d

BALE		Cours du	
ACTIONS	23 mai	24 mai	
Olba	8635	8630	
Schappe	780	755	d
Sandoz	4520	4515	
Gely nom.	4800	4775	
Hoffmann-La Roche	9275	9325	
(bon de jouissance)			

LAUSANNE		Cours du	
ACTIONS	23 mai	24 mai	
B. C. Vaudoise	865	867 1/2	d
Credit Fonc. Vaudois	850	882 1/2	d
Romande d'Electricité	770	770	
Câbleries Cossonay	3750	3850	
Chaux et Ciments	1650	1650	d

GENÈVE		Cours du	
ACTIONS	23 mai	24 mai	
American	156 1/2	156 1/2	
Aramayo	27	25 1/2	d
Chartered	37	37 1/2	d
Gard	305	305	
Physique porteur	582	580	d
Sécheron porteur	532	532	d
S. K. F.	264	265	d

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâtelaise

Bourse de Neuchâtel

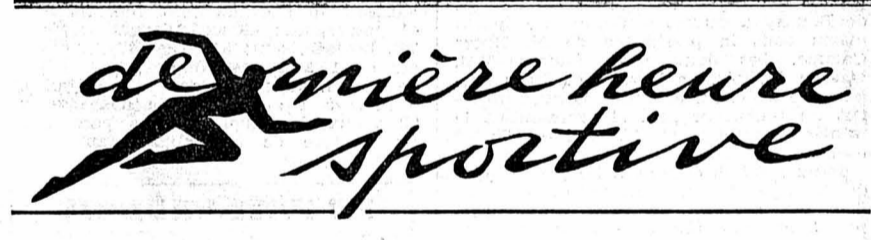
ACTIONS		23 mai		24 mai	
Banque Nationale	830	830	d	830	d
Credit Fonc. Neuchâtel	770	770	d	770	d
La Neuchâtelaise as. g.	1520	1520	d	1520	d
Ap. Gardy, Neuchâtel	300	300	d	300	d
Câbles élec. Cortaillod	12800	12800	d	12800	d
Câb. et Tréf. Cossonay	3750	3750	d	3750	d
Chaux et cim. Suls, r.	1675	1650	d	1650	d
Ed. Dubled & Cie S.A.	1520	1520	d	1520	d
Ciment Portland	4700	4800	d	4800	d
Etabliss. Perrenoud	580	580	d	580	d
Suchard Hol. S.A. «A»	400	400	d	400	d
Tramways Neuchâtel	590	590	d	590	d
OBLIGATIONS					
Etat Neuchâtel, 2 1/2 % 1932	103.50	103	d	103	d
Etat Neuchâtel, 3 1/2 % 1945	102	102	d	102	d
Etat Neuchâtel, 3 1/2 % 1949	102	102	d	102	d
Com. Neuch. 3 1/2 % 1947	101.75	101.75	d	101.75	d
Com. Neuch. 3 1/2 % 1951	100.25	100.25	d	100.25	d
Ch.-de-Fonds 4 1/2 % 1931	102	102	d	102	d
Le Locle 3 1/2 % 1947	102	102	d	102	d
Câb. Cortaill. 4 1/2 % 1948	103.50	103.50	d	103.50	d
Forc. m. Chât. 3 1/2 % 1951	101.50	101.25	d	101.25	d
Elec. Neuchâtel, 3 1/2 % 1951	100.25	100	d	100	d
Tram. Neuch. 3 1/2 % 1946	101.50	101	d	101	d
Chocul. Klatus 3 1/2 % 1939	101	100.50	d	100.50	d
Paillassard S.A. 3 1/2 % 1948	100.50	100.25	d	100.25	d
Suchard Hold. S.A. «A»	101.50	101.50	d	101.50	d
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 % 1950	100.50	100.25	d	100.25	d
Taux d'escompte Banque Nationale	1 1/2 %				

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	1.14	1.18
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	1.15	1.17 1/2
Belgique	8.40	8.60
Hollande	111	113.50
Italie	— .67	— .69 1/2
Allemagne	99.50	102.50
Autriche	16.10	16.50
Espagne	9.90	10.30
Portugal	14.50	15

Marché libre de l'or

Pièces suisses	28	28.75
françaises	28.25	29.25
anglaises	39	40.25
américaines	7.30	7.60
lingots	4800	4860



L'italien Bruno Monti prend le maillot rose

L'étape d'hier s'est courue sur le circuit des prochains championnats du monde, à Frascati près de Rome. Les coureurs devaient accomplir dix tours, soit 204 km. au total.

Les trois premiers tours n'ont été marqués par aucun incident. Les 94 restants les ont parcourus à une allure de touristes. On nota ensuite les abandons du Hollandais van Oers et de l'italien Fornasiero. Au 4me tour, la bataille se déclencha. Le Hollandais de Groot partit en solitaire et roula à une vitesse si grande qu'il prit une avance d'environ 2 minutes sur le peloton. Il resta seul en tête pendant 100 kilomètres.

Mais c'est durant le dernier tour que se joua la partie. Fornara et Ruiz se détachèrent du peloton ; ils furent bientôt suivis par Nencini, Geminiani et Monti. Regroupés, les fuyards dépassèrent de 3 minutes sur le peloton. Celui-ci réagit sur l'impulsion de Magini. Mais les autres coureurs se refusèrent à mener. Ni les Suisses, ni les Hollandais, ni Coppi n'avaient intérêt à faire le jeu du maillot rose.

C'est Bernardo Ruiz qui remporta le sprint final devant Fornara. Geminiani se classa troisième, devant Nencini et Monti qui devenait leader du classement général.

Voici l'ordre d'arrivée :

1. Bernardo Ruiz, Espagne, 6 h. 10' 53";
2. Pasquale Fornara, Italie, même temps;
3. Raphael Geminiani, France, 6 h. 11' 30";</

LA VIE NATIONALE

Réponses du Conseil fédéral à deux « questions écrites »

Le chasseur « P-16 » coûtera environ 2 millions de francs

BERNE, 24. — Le conseiller national Fritz Grütter, socialiste (Berne), a demandé au Conseil fédéral des renseignements sur le coût de l'achat d'un chasseur « P-16 ».

La fabrication d'avions d'Altenrhein a été chargée par le département militaire de construire cet appareil à réaction. Les frais sont supportés par la Confédération. L'étude du « P-16 » n'étant pas achevée, on ne peut dire encore si des modifications importantes seront nécessaires.

Le total des frais de construction des prototypes ne peut être estimé. Il atteindra d'ici en automne 1956 quelque 20 millions de francs, dont 87% environ seront versés à la fabrique de construction pour couvrir ses dépenses.

Il est trop tôt pour dire ce que coûtera un appareil de série. Il ressort des estimations faites jusqu'ici que la proportion des frais d'acquisition d'une série sera à peu près la suivante: « Vampire » 0,7, « Venom » 1, « P-16 » 2. (Vérid. — Soit environ 2 millions pour le « P-16 ».)

Il est cependant permis d'affirmer d'ores et déjà que les frais de développement et le prix d'un avion d'une série de « P-16 » se maintiendront dans les limites des dépenses que l'étranger juge normales.

L'armée n'achètera que quatre hélicoptères pour faire des essais

BERNE, 24. — Le conseiller national Jaeckle, indépendant (Zürich), a demandé au Conseil fédéral si l'on ne devrait pas augmenter le nombre des hélicoptères dans l'armée. Le Conseil fédéral répond ainsi:

L'armée renonce pour le moment à créer un service spécial de liaisons et d'observations aériennes pour le champ de bataille, parce que les avions légers et les hélicoptères sont très vulnérables au feu du fait de leur vitesse relativement faible.

Expérience insatisfaisante en montagne

L'armée envisage d'acquiescer quatre hélicoptères en vue de poursuivre les essais entrepris pour établir les possibilités d'emploi de ces appareils dans les conditions particulières à notre pays. Il est entendu que ces hélicoptères, comme ceux de l'aviation civile, seront autant que possible mis à contribution pour des opérations de sauvetage de toute sorte.

Les expériences ont montré toutefois que les hélicoptères, et spécialement les plus grands, ne répondent pas encore entièrement à nos exigences en ce qui concerne les performances et qualités de vol. L'emploi de ces appareils en montagne, qui nous intéresse plus particulièrement, n'a pas donné jusqu'ici de résultats concluants.

Il convient donc de suivre attentivement le développement des hélicoptères et de ne pas en acheter un grand nombre avant que leurs performances et possibilités d'emploi répondent entièrement aux exigences.

L'initiative fiscale lancée par les radicaux fribourgeois a abouti

Le Conseil d'Etat fait des contrepropositions. FRIBOURG, 24. — Le parti radical fribourgeois a lancé une initiative visant à réduire uniformément de 10% les taux d'impôts du canton. Cette initiative, appuyée par 10,400 signatures, a abouti.

Dans un message adressé au Grand Conseil, le Conseil d'Etat lui propose de la valider mais en même temps de la rejeter car son acceptation se traduirait par une diminution de recettes de 900,000 fr. environ par an. Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil, en conséquence, de recommander au peuple le rejet de l'initiative mais en même temps l'acceptation d'un contre-projet. Ce dernier, tel que le présente le Conseil d'Etat, prévoit une baisse uniforme, de 5% des taux d'impôts frappant les personnes physiques. Il propose en outre de déduire 8 francs par enfant sur l'impôt à payer.

En revanche, le Conseil d'Etat fait la proposition qu'il avait faite récemment de majorer à 700 francs par tête, la déduction permise pour charge de famille. Les déductions actuelles seraient donc maintenues, soit 500 francs pour le contribuable lui-même, 500 francs pour son épouse, 500 francs pour chaque personne à sa charge, et enfin 600 francs des la quatrième charge. Si les deux propositions (réduction de 5% du taux et déduction de 8 francs par enfant) sont admises, il en résultera une diminution du rendement de l'impôt de 839,000 francs par an.

Le Conseil d'Etat relève dans son message que les allègements qu'il propose dans son contre-projet représentent le maximum de ce qui peut être raisonnablement accordé si l'on tient compte de la situation financière de l'Etat.

Le Conseil fédéral enverra cent mille francs aux nécessiteux de la Corée du Nord

BERNE, 24. — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a décidé de faire un don de cent mille francs en faveur de la population nécessiteuse de la Corée du Nord.

* A l'occasion de son passage en Suisse, le vice-président de la République du Libéria, M. William-R. Tolbert, s'est rendu mardi, en fin de matinée, au Palais fédéral pour y faire une visite de courtoisie à M. Max Petitpierre, président de la Confédération.

Après la chute d'un « Venom » dans la région. L'enquête technique est en cours.

L'enquête sur les causes de la chute de l'appareil « Venom », qui s'est écrasé au sol mercredi passé au Cucheroux, est menée par le juge d'instruction du tribunal militaire. L'examen des débris de l'appareil a été confié au service technique de l'aviation à Dübendorf. Ce dernier procède actuellement à de délicates expertises portant sur d'éventuelles déficiences du matériel. Ces expertises sont encore trop peu avancées pour qu'on puisse en tirer des conclusions.

Décisions du Conseil d'Etat. La chancellerie d'Etat nous communique:

Dans sa séance du 24 mai, le Conseil d'Etat a nommé M. André Tissot, directeur du gymnase de la Chaux-de-Fonds, en qualité de membre de la commission consultative pour l'enseignement supérieur, en remplacement de M. Henri Perret, décédé; il a autorisé M. Jean Sigg, domicilié au Locle, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin et délivré le diplôme cantonal de mécanicien-technicien à MM. Claude Dällenbach, originaire du Locle, y domicilié; Frédéric Junod, originaire d'Auvergnier, domicilié à la Chaux-de-Fonds; René Tanner, originaire de Zurich, domicilié à Zofingue.

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

Un cent quarantième anniversaire

Il y a eu, le 19 mai, cent quarante ans que le pays de Neuchâtel, alors principauté, était admis définitivement dans la Confédération suisse. C'est en effet le 19 mai 1815 que notre accession était signée.

A la chute de l'empire napoléonien, le maréchal Berthier, prince de Neuchâtel, abdiqua. Le roi de Prusse reprit possession de la principauté qu'il avait perdue en 1806. Il comprit que notre petit pays devait être mieux que par le passé uni à la Suisse, à laquelle tant de liens nous rattachaient. Il insista auprès de ses alliés et auprès de la Diète qui reçut Neuchâtel comme vingt et unième canton le 12 septembre 1814, ce qui fut ratifié huit mois plus tard.

Désormais, et jusqu'en 1848, Neuchâtel fut au sein de la Confédération un Etat souverain, mais pour ses affaires extérieures une principauté du roi de Prusse.

Statut hybride auquel mit fin l'avènement de la république.

NEMO.

† Sœur Julia Gonin, ancienne sœur visitieuse de la paroisse catholique

La paroisse catholique de Neuchâtel fait une perte très sensible avec le décès subit, à Saint-Cergue, de Mlle Julie Gonin, qui était la cheville ouvrière de ses colonies de vacances du Pâquier dans la Gruyère. Mlle Gonin fut en outre, pendant vingt ans, sœur visitieuse de la paroisse, et elle remplit sa tâche avec autant de désintéressement que de dévouement. Grâce à ses remarquables qualités d'intelligence et de volonté, à sa droiture parfaite, Mlle Gonin était très aimée de ses malades, très estimée de tous ceux qui militent dans les œuvres sociales et charitables de Neuchâtel.

A la Fédération suisse des Guildes du film et des ciné-clubs

Les délégués de la Fédération suisse des Guildes du film et des ciné-clubs se sont réunis en assemblée ordinaire à Neuchâtel, dimanche, sous la présidence de M. J. Imfeld, de Bienne.

Dix-huit organisations sont actuellement affiliées à la fédération. L'assemblée, après avoir liquidé les affaires statutaires, s'est occupée des moyens de se procurer d'anciens films particulièrement précieux qu'elle présenterait aux organisations membres de la Fédération.

Une délégation bulgare reçue par le département de l'agriculture

Hier sont arrivés à Neuchâtel deux représentants du ministère de l'agriculture bulgare, qui viennent examiner en Suisse des possibilités d'acheter du bétail. Le département fédéral de l'économie publique a dirigé cette délégation sur notre canton qui, grâce à sa campagne active de lutte contre la tuberculose bovine, peut mettre sur le marché du bétail sain et de qualité. La délégation est l'hôte du département cantonal de l'agriculture.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 mai. Température: Moyenne: 15,0; min.: 4,4; Baromètre: Moyenne: 721,4. Vent dominant: Direction: nord; force: faible depuis 19 heures. Etat du ciel: clair.

Table with 7 columns: Date (May 19-24) and precipitation (mm) for each day.

Niveau du lac du 23 mai à 6 h. 30: 429,38 Niveau du lac du 24 mai à 6 h. 30: 429,37

Prévisions pour toute la Suisse: par endroits un peu nuageux, mais en général beau temps, température en lente hausse, faibles vents locaux.

Le Conseil fédéral enverra cent mille francs aux nécessiteux de la Corée du Nord

BERNE, 24. — Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a décidé de faire un don de cent mille francs en faveur de la population nécessiteuse de la Corée du Nord.

* A l'occasion de son passage en Suisse, le vice-président de la République du Libéria, M. William-R. Tolbert, s'est rendu mardi, en fin de matinée, au Palais fédéral pour y faire une visite de courtoisie à M. Max Petitpierre, président de la Confédération.

Naissances

Monsieur et Madame Marcel EIGENHEER, ainsi que Laurent, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Corinne le 24 mai 1955 Clinique du Crêt Neuchâtel Cormondrèche

Monsieur et Madame MEYER-DUBOIS et leur fils Daniel ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fille et sœur

Anne-Marie Fabrique, Cortalloid Maternité

BIENNE Ouverture de la plage

(c) Depuis samedi, la plage de Bienne est ouverte. Mais il faudrait de belles journées ensoleillées pour réchauffer l'eau, car 12 degrés, c'est peu pour faire trempe!

« Pour la vieillesse »

(c) La société « Pour la vieillesse » du district de Bienne a versé, en 1954, 28,056 fr. de rentes mensuelles et aides complémentaires à 81 personnes et 4668 fr. de secours uniques à 40 personnes.

Elle a reçu deux legs qui ont été attribués au fonds pour un homme de vieillesse. Ce fonds accusait, à fin 1954, un capital de 85,503 fr.

GRANDSON Un motocycliste se fracture le crâne

(c) Hier après-midi, vers 17 heures, deux motocyclistes qui circulaient dans la région ont fait une violente chute sur la chaussée à la suite d'un dérapage. Cet accident a été vraisemblablement provoqué par une défectuosité de la machine. Le conducteur, M. Adrien Cola, âgé d'une trentaine d'années, d'origine italienne, cuisinier à Lausanne, a été transporté sans connaissance à l'hôpital d'Yverdon. Il souffre d'une fracture du crâne. Le passager du siège-arrière, M. Gilbert Vaney, s'en tire avec des plaies superficielles.

Un cambrioleur de chalets condamné à 6 mois d'emprisonnement

(c) Présidé par M. Olivier Cornaz, le tribunal correctionnel de district a condamné un récidiviste notoire, R. F. Soreurois, manœuvre, qui ne s'était pas présenté à l'audience, à six mois d'emprisonnement sous déduction de 141 jours de détention préventive et aux frais, pour vol, dommages à la propriété et soustraction sans dessein d'enrichissement.

On s'en souvient, F. s'était évadé le 22 novembre de la Montagne de Dlesse et avait pénétré par effraction dans une dizaine de chalets aux Prés d'Orvin, au Mont-Aubert et au Chasseron. Il y déroba des effets et des valeurs. On l'arrêta le 2 décembre suivant.

Le tribunal de Grandson a aussi condamné un domestique de campagne, domicilié à Fontaines, à 50 fr. d'amende et aux frais pour lésions corporelles par négligence et contravention à la L. A. Le 5 novembre, O. A. avait laissé stationner deux chars au bord de la chaussée à droite, sur la route Flez-Fontaines. Un motocycliste de Novalles, G. P., qui venait de Flez, ébloui, vint se jeter contre l'attelage qu'il aperçut trop tard. La collision fut violente puisque P. perdit l'œil droit.

YVERDON Arrestation d'un évadé

(c) Un agent de la police locale a arrêté, dans la nuit de dimanche à lundi, J.-C. P., âgé de 18 ans, qui, le 15 mai, s'était évadé d'une maison d'éducation du canton. Le fuyard a été gardé à disposition de la Chambre pénale des mineurs.

MORAT Visite du vice-président du Libéria

De passage en Suisse, le vice-président de la République du Libéria, M. William Tolbert, a déjeuné, dimanche, dans un restaurant moratois. Il était accompagné du ministre du commerce, son frère, et d'autres personnalités.

VIGNOBLE BOUDRY Au tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel de district de Boudry a ouvert son audience mardi matin sous la présidence de M. Roger Calame. Les deux jurés étaient MM. Charles Dubois, de Bevaux, et Jules Dubois, de Bôle. M. Jacques Cornu, substitut du procureur général représentait le ministère public, et M. Georges Tissot fonctionnait en qualité de greffier.

Deux affaires étaient à l'ordre du jour de la première matinée d'audience. R. Sch. est prévenu de faux témoignage. Ayant été entendu à plusieurs reprises comme témoin dans le procès de M. P.-E. M., prévenu de diffamation, Sch. est accusé d'avoir fait de fausses déclarations pour défendre le prévenu. Or après avoir entendu plusieurs témoins et pris en considération les pièces déposées, le tribunal n'admet pas que les déclarations, qui se sont en effet montrées fausses, aient été faites consciemment. Le prévenu, bénéficiant du doute, est libéré. Toutefois, comme c'est par la faute de Sch. que l'enquête a été ouverte, il payera les frais de la cause qui se montent à 419 fr.

E. B., condamné par le tribunal de Neuchâtel pour abus de confiance et faux dans les titres, faits au préjudice de la maison Egger et Cie S. A. de Cressier, à 6 mois d'emprisonnement sans sursis, a recouru. La cour de cassation a cassé le jugement pour vice de forme et renvoyé l'affaire devant le tribunal correctionnel du district de Boudry.

A lors qu'il était comptable de la maison Egger, en 1953 et 1954, E. B. a détourné plusieurs sommes atteignant un total de plus de 6000 fr., dépensés en sorties et divertissements. Pour masquer ses détournements, B. a falsifié des titres et maillé sa comptabilité. Il s'est ainsi rendu coupable de deux délits.

En le condamnant à six mois d'emprisonnement ferme, le tribunal de Neuchâtel a suivi la proposition de l'avocat plaignant; le procureur avait requis un an d'emprisonnement, vu la gravité du délit, mais par contre, il ne s'était pas opposé à l'octroi du sursis.

Toutes les conditions pour l'obtention du sursis sont remplies par le prévenu qui a non seulement restitué la somme détournée, mais a en outre payé tous les frais d'expertise atteignant quelque 6000 fr. Le code de procédure du canton de Neuchâtel n'admettant pas l'aggravation d'une peine en cas de recours du prévenu, le tribunal correctionnel du district de Boudry condamne E. B. à 6 mois d'emprisonnement moins 3 jours de détention préventive, mais il accorde à E. B. un sursis de trois ans. Les frais de la cause qui se montent à 226 fr. 30 sont à la charge du prévenu.

L'audience du tribunal correctionnel reprendra mercredi matin et après le jugement de deux affaires de moindre importance, il s'occupera de l'affaire Muhlematler.

SAINT-BLAISE Après un accident

Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE

Après un accident. Précisons, au sujet de la chute de 8 mètres de M. B., motocycliste, dont nous avons parlé dans notre numéro de mardi, que ce dernier roulait à une allure modérée, qu'il souffre de contusions sans gravité et qu'il ne s'est rendu à l'hôpital que pour un examen radiographique. Il a ensuite regagné son domicile.

SAINT-BLAISE